



کتابخانه مجلس شورای ملی



Le Maroc

کتاب

J. L. Niège

مؤلف

H. S. / 671

Paris - 1907

N° H 39



شماره ثبت کتاب

36112

کتابخانه
مجلس شورای ملی

45

671

*que
sais-je?*

LE MAROC

PAR J.-L. MIÈGE



**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE**

CATALOGUE GÉNÉRAL DE LA COLLECTION

- | | | | |
|---|---|--|---|
| 1. Les étapes de la biologie. | 45. Les arts du feu. | 87. Le tabac. | 129. La diplomatie française. |
| 2. De l'atome à l'étoile. | 46. Les matières plastiques. | 88. Hist. de la vitesse. | 130. Les étapes de la mécanique. |
| 3. Les certitudes du hasard. | 47. Les grandes philosophies. | 89. La météorologie. | 131. L'orfèvrerie. |
| 4. Hist. de l'Afrique. | 48. La lumière. | 90. Le coton. | 132. La vie au moyen âge. |
| 5. Comment se défend l'organisme. | 49. Le roman français depuis 1800. | 91. Les probabilités et la vie. | 133. Physiolog. du sport. |
| 6. Le peuple des abeilles. | 50. La sexualité. | 92. Les océans. | 134. Les techniques de la métallurgie. |
| 7. Hist. de l'électricité. | 51. Les migrations des animaux. | 93. Les matières premières de synthèse. | 135. Les estampes. |
| 8. Le système nerveux. | 52. Les microbes. | 94. La chimie du cerveau. | 136. Le caoutchouc. |
| 9. Les grandes religions. | 53. Les vitamines. | 95. La littérature du siècle classique. | 137. Hist. de la justice. |
| 11. Le cancer. | 54. Les étapes de l'archéologie. | 96. Les étapes de la métallurgie. | 138. Les messages de nos sens. |
| 12. Les vitamines. | 55. Hist. du commerce. | 97. La mesure du temps. | 139. Le café. |
| 13. L'astronomie sans télescope. | 56. La défense de nos cultures. | 98. La vision. | 140. Hist. de la Suisse. |
| 14. L'éducation nouvelle. | 57. L'exploitation du hasard. | 99. La T. S. F. | 141. L'origine des espèces. |
| 15. La tuberculose. | 58. Le péril vénérien. | 100. Les ports maritimes. | 142. La Révolution française. |
| 16. La terre et son hist. | 59. L'équipement électrique de la France. | 101. La littérature allemande. | 143. Forêts vierges et bois coloniaux. |
| 17. Les premières civilisations de la Méditerranée. | 60. La guerre des matières premières. | 102. L'adéscence. | 144. Histoire de l'Autvergne. |
| 18. Histoire de l'architecture. | 61. La toxicologie. | 103. Le blé. | 145. La littérature française du Moyen Âge. |
| 19. L'exploitation rationnelle des abeilles. | 62. L'agriculture coloniale. | 104. Les colloïdes. | 146. Les races humaines. |
| 20. La vie créatrice de roches. | 63. Technique du sport. | 105. Les grands travaux. | 147. Histoire de la Bretagne. |
| 21. Les ultrasons. | 64. Les étapes de la géographie. | 106. La genèse de l'humanité. | 148. La population. |
| 22. L'alimentation humaine. | 65. Hist. de la peinture. | 107. Hist. de Byzance. | 149. Histoire de la Provence. |
| 24. Les rêves. | 66. Etude physique de la terre. | 108. Les étapes de la poésie française. | 150. Les grands explorateurs. |
| 25. Histoire de l'Asie. | 67. L'embryologie. | 109. Histoire de la géométrie. | 151. Hist. de la Savoie. |
| 26. Le mobilier français. | 68. La formation de la France au moyen âge. | 110. Les industries de l'alimentation. | 152. La vie des aventuriers. |
| 27. Les mécanismes économiques. | 69. Les rayons X. | 111. La comptabilité. | 153. L'affiche. |
| 28. La peinture moderne. | 70. L'éducation des enfants difficiles. | 112. La prévision économique. | 154. Les alcaloïdes et les plantes alcaloïdiques. |
| 29. Automates et automatisme. | 71. La vie dans les mers. | 113. Génétique et hérédité. | 155. L'unité française. |
| 30. La télévision. | 72. Les expéditions polaires. | 114. La littérature espagnole. | 156. La littérature du siècle romantique. |
| 31. Les étapes de la médecine. | 73. Hist. de la sculpture. | 115. Napoléon. | 157. Les Croisades. |
| 32. L'économie humaine. | 74. Les assurances. | 116. La cryptographie. | 158. Le pétrole. |
| 33. Radium et radioactivité. | 75. Les arts d'Extrême-Orient. | 117. Le parasitisme. | 159. La littér. ang'aise. |
| 34. Histoire de Paris. | 76. La croissance. | 118. Techn. du cinéma. | 160. Hist. du théâtre. |
| 35. Les étapes de la chimie. | 77. Origine des plantes cultivées. | 119. Les colorants. | 161. L'occultisme devant la science. |
| 36. Hist. de la propriété. | 78. La lutte pour les denrées vitales. | 120. La bataille des trusts. | 162. Les constitutions de la France. |
| 37. La relativité. | 79. La littérature symboliste. | 121. L'orientation professionnelle. | 163. La chimie des êtres vivants. |
| 38. Histoire des Etats-Unis. | 80. Les insectes et l'homme. | 122. Le froid. | 164. Hist. du travail. |
| 39. Les hormones. | 81. Le papier et les dérivés de la cellulose. | 123. Le romantisme français. | 165. Les étapes de l'astronomie. |
| 40. Hist. de la musique. | 82. L'organisation scientifique du travail. | 124. Le diabète. | |
| 41. Radionavigation et radioguidage. | 83. Histoire des techniques. | 125. L'organisation scientifique du travail. | |
| 42. Les étapes des mathématiques. | 84. Histoire de la Normandie. | 126. Histoire des techniques. | |
| 43. Histoire de la navigation. | 85. La littérature de la Renaissance. | 127. Histoire de la Normandie. | |
| 44. La monnaie et le change. | 86. Les chemins de fer. | 128. La littérature du siècle philosophique. | |

LE MAROC

Suite page 3
de la couverture

N-2616

« QUE SAIS-JE ? »
LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES

N-439



LE
MAROC

par

J.-L. MIÈGE

Professeur au Lycée Lyauté, de Casablanca



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—
1950

DÉPOT LÉGAL
1^{re} édition 3^e trimestre 1950

TOUS DROITS
de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

COPYRIGHT
by Presses Universitaires de France, 1950

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS

Originalité du Maroc. — Le Maroc est le plus favorisé des pays de l'Afrique du Nord. Au nord-ouest de l'Afrique c'est le Maghreb extrême, entre le Sahara, l'Océan, la Méditerranée et les hauts plateaux steppiques. Vaste (500.000 km² dont 410.000 pour le Maroc français), sa situation lui donne l'avantage d'une double façade maritime.

Encore européen par sa structure, son climat méditerranéen déjà africain par les influences sahariennes, c'est, ainsi que mille fois répété, une terre de contacts et de contrastes ; Célerier remarque qu'elle a pour « fonction essentielle d'assurer la liaison entre les deux parties de l'Eurafrrique », A. Bernard note : « La Berbérie est africaine par le sud, européenne par le nord », de Martonne : « Ici se soude ou s'affrontent l'Afrique proprement dite et l'Europe », Despois souligne que c'est « un pays d'affinités beaucoup plus européennes qu'africaines ».

Vers l'est, la liaison avec le reste de l'Afrique du Nord est malaisée : le Rif, l'Atlas forment une frontière naturelle difficilement franchissable. Le couloir qui le relie à l'Algérie est long, étroit. Au delà une avancée des hauts plateaux, comme un prolongement du Sahara, rend plus difficiles encore les com-

munications. Le Maroc regarde vers l'ouest ; le développement des côtes atlantiques est considérable (835 km), et de côtes bordées de plaines. Mais l'Océan n'est pas un appel : la côte frangée de la barre, est difficile. Vers le sud enfin toute la masse désertique isole du reste de l'Afrique.

A ces premiers caractères vient s'ajouter le morcellement régional. Le compartimentage est certes moins net qu'en Algérie, les plaines sont plus étendues. Cependant il manque un centre naturel. Le cadre, vigoureux, laisse subsister des zones marginales ; hauts plateaux quasi algériens du Maroc oriental, régions présahariennes...

Enfin la montagne joue un rôle primordial ; vaste amphithéâtre tourné vers l'ouest, bien exposé aux vents de l'Atlantique, dont les sommets atteignent 4.000 m, elle condense l'humidité, la met en réserve par ses neiges et son sol calcaire. Zone de la forêt et de l'herbe, pays de l'indépendance ; dans les plaines pouvait s'affirmer l'autorité du sultan, la montagne gardait ses libertés.

Structure. — Zone de contact entre les régions instables et la plate-forme rigide africaine, le Maroc fut formé au cours de trois grandes phases de plissement, avec un matériel sédimentaire déposé par la Méditerranée sur le bord du bouclier saharien : « A chaque phase tectonique, le bord de l'Afrique joue le rôle de masse résistante contre laquelle se plisse le matériel plastique méditerranéen, » (CHOURBERT.)

Successivement furent ainsi créés le domaine précambrien de l'Anti-Atlas, le domaine hercynien de l'Atlas et le domaine alpin du Rif. Chacune de ces poussées agissant sur l'édifice antérieurement construit (rehaussement, failles, plis de couverture, volcanisme), et faisant « gagner l'Afrique vers le nord ».

A l'époque quaternaire enfin se forment les zones des anciens lacs (Saïs, Tadla, Tafрата), cependant que de petits glaciers burinent les sommets du grand Atlas ; les glaciations quaternaires de l'Europe sont ici remplacées par des périodes pluviales qui activent l'érosion et l'alluvionnement.

Les étapes de cette formation ont individualisé de grandes régions géographiques.

Le Rif. — Au nord le Rif forme une chaîne compliquée qui s'arque du détroit de Gibraltar à la Moulouya. Les poussées alpines, violentes, ont donné des plis brusques accompagnés par endroits, de nappes de charriages.

Dans le Rif oriental l'altitude ne dépasse pas 1.800 m. L'interférence des poussées a produit une structure en dômes et cuvettes, d'aspect confus. Le climat semi-aride fait de la région le domaine de pasteurs nomades. Au centre, l'altitude se relève rapidement ; le massif dépasse 2.000 m (dj. Tidighine 2.450 m). La chaîne s'élargit : en bordure de la mer de petits massifs primaires usés, une chaîne centrale de calcaire jurassique, au sud une zone marne-schisteuse. Entre ces chaînes s'étend la dépression de Chechaouen. L'ensemble a été profondément entaillé par l'érosion, qui donne à ces montagnes d'altitude assez modeste, un aspect vigoureux.

Le Rif occidental, humide, très peuplé de cultivateurs sédentaires, est parsemé de gros villages à toits de chaume à double pente.

Tout à fait à l'ouest, les plis se resserrent et prennent une direction subméridienne. La chaîne s'abaisse sur une plaine atlantique, basse, zone de communication avec la Méditerranée.

Le bassin du Sebou. — Cette plaine étroite s'élargit vers le bassin du Sebou au sud. En forme d'en-

tonnoir cet ancien golfe, comblé à la fin du tertiaire et au quaternaire largement ouvert vers l'ouest se resserre vers l'est jusqu'à la trouée de Taza, articulation maîtresse du relief marocain, qui permet les communications entre le Maroc oriental et le Maroc atlantique. Ce vaste ensemble sédimentaire et alluvial est parcouru par le Sebou. Le fleuve dont la pente est extrêmement faible coule, pendant une grande partie de son cours parallèlement à la mer et fait une série de méandres dans la plaine marécageuse (merdjās).

Au sud, les hautes plaines de Fez et Meknès (500 à 700 m) occupent le fond de l'ancien lac de Saïs. Les calcaires y ont été décomposés en un sol noir, riche, cependant que le Sebou, le Rdom et le Beth y apportent leurs eaux. Sur l'oued Fez, alimenté par les sources vaclusiennes grâce aux causes méridionaux, s'étage, dans un amphithéâtre la ville de Fez, la plus vieille capitale du Maroc.

La Meseta marocaine. — Au sud du bassin du Sebou, entre l'Atlas et l'Océan, s'avance la meseta marocaine. Au bord de la mer, s'étend, de Rabat à Mogador, une plaine légèrement relevée vers l'intérieur, où elle vient heurter le plateau central dont la sépare une ligne d'escarpement. Les fleuves, surimposés, ont percé des vallées étroites, encaissées. Plaine importante, par sa richesse agricole, surtout dans la Basse Chaouïa et les Doukkala, par les communications qu'elle permet entre le Maroc de Fez et celui de Marrakech, Rabat, installé à l'endroit où le socle primaire atteint la côte, en commande le débouché ; les marocains l'avaient appelé le « pont du Maroc ».

Passé l'escarpement qui domine à l'est cette plaine, on entre dans la région où affleurent les terrains primaires. La pénélaine dégagée des dépôts

sédimentaires est soumise au travail d'un nouveau cycle d'érosion. Lourdes croupes, crêtes appalachiennes, entaille des vallées profondes, pointement des appareils volcaniques récents, forment un paysage confus. Les communications y sont difficiles.

La vaste plaine de Kasbah-Tadla s'étend à 400-500 m d'altitude entre les contreforts de l'Atlas et les plateaux de la meseta. Au sud de l'Oum-er-Rbia, le socle primaire se relève dans le massif des Rehamna. Le placage sédimentaire déblayé par l'érosion, les roches dures ont été dégagées en saillies ; ces « skours » émergent en alignement SSO-NNE. Zone très sèche, perméable, sur laquelle le vent, souvent violent, crée de véritables ergs.

Les plaines du sud. — Passés les Rehamnas, entre les Djebilet et le Haut Atlas, s'ouvre le Haouz de Marrakech. Ancien chott comblé par les alluvions atlasiques au quaternaire, c'est une plaine uniforme, sèche, isolée de la mer par les plateaux des Haha et des Chiadma. Mais grâce au Grand Atlas, qui domine déjà la région géographiquement et économiquement, l'irrigation est possible par seguïas et rettaras. Marrakech fort basse en latitude (latitude de Biskra) offre un aspect déjà saharien : et le contraste est célèbre de sa palmeraie et des sommets de l'Atlas couverts de neige, qui, au sud, ferment l'horizon.

Entre le Haut Atlas au nord, l'Anti-Atlas au sud et le Siroua à l'est, la plaine du Sous, formée d'alluvions arrachées à l'encadrement montagneux, a un sol riche, l'influence de l'Océan adoucit son climat, et les possibilités d'irrigation viennent accroître encore ses aptitudes agricoles.

L'Atlas. — Le Haut Atlas forme une immense chaîne de près de 800 km, de l'Atlantique jusqu'aux

plateaux orientaux. A l'ouest, après de hauts plateaux calcaires sillonnés de plis courts perpendiculaires à l'océan, apparaissent les grands massifs de roches anciennes. Rehaussés par des plis de fond tertiaires, ils dressent des masses lourdes, sombres, déchiquetées sur leurs versants par une violente érosion (on y relève les seules traces de glaciation quaternaire de l'Afrique du Nord). Muraille élevée (Toubkal 4.165), fragmentée par une série de gradins et de failles, percée de hautes vallées, c'est le château d'eau du Maroc méridional.

A l'est, au delà du Tizi N'Tichka, les lourdes surfaces font place à des plis réguliers ; la couverture sédimentaire (marno-calcaire) donne une montagne de type jurassien, plus ou moins modifié par le climat. Les plis sont affectés de failles ou percés par les fleuves (O. Ziz). L'altitude reste élevée (M'Goun 4.070 m). Mais au delà du Djebel Ayachi (3.751 m), la montagne s'abaisse et s'oriente plus nettement vers l'est, où elle se prolonge par une série de chaînons isolés (Djellabib, Ourak, Bou Arfa) qui assurent la liaison avec l'Atlas Saharien de l'Algérie.

Au nord du Haut Atlas, le Moyen Atlas court de l'O. el Abid à la trouée de Taza. Montagne de calcaires il est formé d'une série de plis et de plis-failles, encadrés de causses tabulaires qui dominent la meseta. On y trouve des phénomènes karstiques, des cluses, des vallées monoclinales. A l'est, les plis élevés (Djebel Bou Naçeur 3.890) dominent brusquement la trouée de Taza. A l'ouest, les plis se fondent dans de hauts plateaux que surmontent d'anciens appareils volcaniques. C'est le domaine des transhumants, chaque tribu vivant d'un causse et d'un morceau de vallée.

Au sud et parallèle au Haut Atlas, l'Anti-Atlas élève, jusqu'à 2.530 m (Aklim), ses sommets dénudés,

fortement entaillés de profondes vallées. La masse volcanique récente du Siroua (3.300 m) le soude au Haut Atlas, cependant qu'au delà de l'oued Dadès, le djebel Sagho domine de plus de 2.500 m la vallée du Todra et le Tafilalet.

L'immense côte du djebel Bani limite l'Anti-Atlas au sud. La côte, tournée vers le nord, est trouée d'une série de percées (O. Draa), et festonnée suivant les rides du socle africain. Au delà, commencent les grandes hammadas sahariennes.

Le Maroc oriental. — A l'est du Moyen Atlas, les hauts plateaux de Daha, parsemés de plis courts, coupés de chotts, couverts d'alfa, apparaissent, par le climat et le relief, comme un prolongement du Tell Oranais. Au delà de l'O. Za, la série de massifs plissés jusqu'à proximité de la Méditerranée (Beni Snassen) fait suite aux collines du Sahel Oranais. La vallée de la Moulouya, jalonnée d'oasis et de villages fortifiés, est la véritable frontière géographique (et historique) entre le Maroc et l'Algérie.

Le climat. — Le caractère général du climat marocain est méditerranéen. L'hiver, la zone des hautes pressions tropicales (anticyclone des Açores) s'efface vers le sud-ouest, laissant passer les dépressions atlantiques chargées d'humidité. Les pluies tombent alors, surtout à la fin de l'automne et au début du printemps, assez abondantes, coupées de longues périodes de beau temps (janvier). Tel voyageur venu en février, mars, peut, pendant des semaines, ne voir qu'un ciel grisâtre, une pluie tenace. Avec la saison pluvieuse s'installe la saison froide.

L'été, l'anticyclone des Açores remonte largement, rejetant loin vers le nord le passage de ces dépressions. Saison sèche, avec arrêt de la végétation, forte température. Entre ces deux périodes, pas de

saisons intermédiaires : l'automne et le printemps sont quasi inconnus. Pendant six mois, le Maroc semble faire partie du domaine européen, pendant six mois du domaine saharien, qui se fait sentir également par le sirocco, masses d'air continentales chaudes avec aggravation de la température par des phénomènes de foehn.

Ce climat est rude, bien tranché, avec six mois de sécheresse quasi absolue (à Casablanca les pluies d'été ne représentent que 4 % du total annuel). A l'intérieur de cette oscillation régulière, le climat est capricieux. A la fois implacable dans son déroulement annuel, irrégulier dans le détail. Ce qui importe le plus, ce n'est point tant, d'ailleurs, les variations de la quantité annuelle de précipitation (encore quelles soient parfois considérables : Meknès 1945 : 200 mm, 1941 plus de 900) que la répartition dans l'année ; parfois, mai voit la pluie tomber encore, parfois, dès février, s'installe une sécheresse encore, le problème de l'eau est capital. Par le manque surtout, mais aussi par l'excès : il n'est pas rare que les pluies torrentielles, les inondations soient aussi catastrophiques que la sécheresse. Ainsi, que l'anticyclone se « gonfle », plus ou moins tôt ou tard, et c'est l'abondance ou la disette.

A ces variations dans le temps, s'ajoutent les diversités locales.

Dans le Maroc atlantique, l'océan joue un rôle régulateur. Son action est d'ailleurs renforcée par le courant froid des Canaries, dont les eaux sont de 2 à 5° plus froides que celles du large. C'est ainsi qu'Agadir est plus frais en été que Tanger. Sur toute la côte, l'écart de température est faible : 11 à 12° en janvier, 20 à 22° en juillet. L'humidité y est considérable, les brouillards assez fréquents.

Toutefois, les pluies décroissent nettement du

nord au sud (Tanger : 833, Rabat : 445, Agadir : 225), mais restent, jusqu'au Sous, supérieures à 300 mm, permettant une végétation méditerranéenne. L'humidité de l'air pallie en partie la faiblesse des précipitations.

Vers l'intérieur, s'accroissent les contrastes de température et de précipitation. Fez a une moyenne de janvier inférieure à 10, de juillet, supérieure à 26 et, surtout, les écarts absolus y dépassent 50°. Mais l'éloignement de la mer est compensé par l'augmentation de l'altitude, qui s'accroît régulièrement vers l'est. A latitude égale, l'intérieur est plus arrosé que la côte : Fez 520 mm, Rabat 445, Marrakech 346, Mogador 300. La zone de l'Atlas est très humide (optimum pluvial à 2.500 m), avec un rôle important de l'exposition (sécheresse de vallées intérieures, ex. Tadla). L'enneigement y est parfois considérable ; le gel très fréquent (Timhadit, dans le Moyen Atlas, cent vingt jours par an). Le climat de la montagne rappelle, en plus froid, celui de la côte.

Le Maroc oriental a un climat déjà désertique : faiblesse des précipitations : dès le sud d'Oujda, la quantité d'eau annuelle tombe au-dessous de 200 mm (Bou Denib 100 mm par an), grande amplitude de température entre janvier et juillet (Bou Denib 23°) enfin forts écarts diurnes.

Ce climat est responsable du modèle du régime des eaux et surtout de la végétation.

Les cours d'eau. — L'altitude et l'ampleur des massifs font le Maroc riche en eaux : la disposition en amphithéâtre des montagnes favorise l'installation de fleuves assez longs : l'Oum-er-Rbia atteint 556 km. Mais les fleuves conservent un aspect jeune : versants raides, nombreuses ruptures de pente.

Leur régime est irrégulier, avec des basses eaux de fin d'été, des crues brutales d'automne et, surtout, de printemps, quand se combinent fortes pluies et fonte de neiges.

Toutefois, chacun de ses fleuves a une nette originalité. La Moulouya garde le type de rivière des hauts plateaux d'Algérie. Très hétérogène, formée de la capture de trois bassins, soumise à un climat sub-désertique, elle a un régime très irrégulier (5 m³ à 5.000 m³). Ses crues sont catastrophiques : en avril 1949, ses rives, sur lesquelles des milliers d'indigènes cultivaient les alluvions, ont été, en quelques heures, ravagées.

Les torrents du Rif, courts, nombreux, irréguliers, s'enfoncent en des gorges profondes.

Très différent, le Sebou présente un aspect « européen » ; il se rapproche du profil d'équilibre, ses basses eaux ne descendent pas au-dessous de 15 m³, les bateaux peuvent, jusqu'à 20 km le remonter. Cas exceptionnel en Afrique du Nord.

L'Oum-er-Rbia, le plus long, le plus complexe, le plus puissant des fleuves marocains, fleuve de montagne à forte pente dans le Moyen Atlas, se calme dans la haute plaine du Tadla, puis s'encaisse dans le socle ancien de la meseta. Ses eaux abondantes, son régime plus régulier (40 m³ à 1.000 m³) le désignent pour des installations hydroélectriques.

Les fleuves sahariens (Guir, Ziz, Drâa) ont un cours souvent instable, un débit très variable, et sont caractérisés par la diminution des eaux vers l'aval.

Généralement le fleuve est souvent dangereux par la brutalité de ses crues. Mais l'oued, jusqu'à présent zone de répulsion humaine est transformé : le barrage, l'irrigation en font un auxiliaire économique.

La végétation. — La végétation est méditerranéenne, essentiellement : et par ses espèces et par l'aspect discontinu du tapis végétal. Mais on trouve des aspects spécifiquement marocains tel l'arganier dans le sud-ouest, qui ne se retrouve nulle part ailleurs, et qui joue, pour le Sous, un rôle voisin de celui du palmier-dattier dans les oasis.

Suivant les précipitations, on peut distinguer quatre grandes zones de végétation. Les fortes précipitations des zones montagneuses permettent la forêt ; dans la zone des 300 mm de pluie, qui couvre la majeure partie du Maroc, la végétation est typiquement méditerranéenne, arbustes et arbres toujours verts, l'olivier, la vigne, les chênes, le pin et le genévrier. Dans la zone inférieure à 300 mm, domine la steppe, qui s'avance largement vers le nord, jusqu'au bord de la mer dans le Maroc oriental. Au-dessous de 100 mm, au sud de l'Atlas, règne le désert.

Cette végétation a enregistré les grandes phases de l'histoire du Maroc. Même si l'on écarte l'hypothèse d'un assèchement progressif du pays depuis les temps historiques, il n'en reste pas moins que son « stock végétal » s'est modifié, et avec lui, le paysage ; la vigne et le grenadier sont des dons phéniciens, les agrumes furent apportées par les arabes, les agaves et les cactus importés au XVI^e siècle, l'eucalyptus, qui s'étend sur de vastes espaces, ne date que d'une cinquantaine d'années : les plantes d'ornement des jardins et des villas sont, pour une grande part, d'introduction encore plus récente.

CHAPITRE II

LE PASSÉ DU MAROC

I. — Aspects de l'évolution historique

L'aspect saccadé de l'histoire du Maroc déconcerte : aucun développement régulier, semble-t-il dans le fouillis des faits. Les données géographiques peuvent en partie l'expliquer. Véritable île entre Rif, océan et Atlas, relié au reste de l'Afrique du Nord par le seul couloir de Taza, liaison précaire, facilement coupée, ses contacts avec le monde méditerranéen seront irréguliers. Chaque influence, brutalement ressentie, cessera aussi brusquement, mais laissera, comme un sédiment des vestiges retenus dans ce cadre vigoureux (1). L'histoire du Maroc apparaît ainsi comme une suite d'influences étrangères. L'art suit ce rythme : brèves périodes de paix où les monuments s'élèvent, nombreux, longues périodes de troubles où les œuvres construites sont abandonnées, sinon démolies. L'art du Maroc est dynastique. Chaque nouvelle famille fondera, ornera sa ville.

Mais, apparemment contradictoire, s'y maintient un fond original (original ?) berbère, irréductible.

(1) GAUTIER : « L'île du Maghreb est le coin le plus conservateur du monde méditerranéen. » *Le Passé de l'Afrique du Nord*.

La dualité géographique du Maroc joue également un rôle : association ou conflit de la plaine et de la montagne. Les rivalités des tribus qui nous restent en grande partie inconnues, forment la trame de son histoire. Et aussi, à partir du VIII^e siècle, les tendances opposées des mondes berbères et arabes en présence : le goût de la monarchie d'une part, celui de la démocratie, de la petite république d'autre part. Heurt de l'organisation tribale et de la notion de gouvernement central : le Maghzen à l'orientale, introduit par les Idrissides n'arrivera pas, malgré de vigoureux efforts, tels ceux d'Abd el Moumen à se hausser vraiment à la conception d'administration publique, demeurera toujours un Maghzen d'étrangers : orientaux ou musulmans espagnols.

Cependant il ne faut pas exagérer ce repliement marocain, et ce Maroc uniquement passif, qui aurait « tout reçu et peu donné ». Pendant de longues périodes son histoire se distingue mal de celle du reste de l'Afrique du Nord ou de l'Ibérie ; la notion de frontière fut, jusqu'à une époque très récente, étrangère à sa population et, de toute façon, n'est guère musulmane.

À partir de l'époque musulmane les facteurs économiques et religieux (poussées réformatrices et mystiques, luttes pour le commerce saharien...) mêleront leurs effets et expliquent les vicissitudes de l'essai de création d'un empire ibéro-marocain. Dès la préhistoire la similitude de certaines industries lithiques est frappante, en Espagne et au Maroc. La liaison s'affirme avec les comptoirs phéniciens, et lorsque Dioclétien réorganisera l'empire romain, c'est au diocèse d'Espagne que sera rattaché le Maroc. Les califes de Cordoue s'efforceront de dominer le nord du Maroc, comme si posséder un rivage des détroits conduisait, inéluc-

tablement, à s'emparer de l'autre. Avec les Almoravides et les Almohades se réalise cet empire. Et ce succès matériel s'accompagne d'une civilisation si brillante qu'elle laissera les siècles suivants dans l'ombre : les successeurs renoncent à la jamais pouvoir dépasser, se contentent de l'imiter sans cesse. Soutenus par la foi réformatrice des dynasties, par l'énergie guerrière des tribus, les richesses enfin que leur procure le contrôle des routes de l'or, Almoravides et Almohades construisent un empire qui paraît devoir triompher de l'éternelle agitation berbère. Mais que des signes de faiblesse apparaissent et celle-ci reprend, accélère une décadence que l'absence de règle successorale fixe ne peut que susciter. Les Mérinides tenteront un dernier effort pour rétablir cet empire ibéro-marocain. Mais l'heure historique était passée. Ils ne savaient donner à leurs sujets le souffle religieux nécessaire à ce grand dessein. De nouvelles routes commerciales s'ouvraient avec les grands voyages de découvertes. Certes ce royaume est encore brillant et son armée forte, sa marine entreprenante et les industries de Fès actives. Mais la décadence est là, et avant même que le dernier vestige de ce qui avait été un grand rêve impérial ait disparu en Espagne, ce seront les chrétiens qui s'implanteront au Maroc, jalonnant de postes ses côtes, non seulement comptoirs mais aussi bases pour un protectorat sur les tribus de l'intérieur qui semble s'affirmer de jour en jour. Cet empire que le sud, l'Islam, n'avait pu maintenir, il semblait que l'occident, la chrétienté, le reprit à son compte.

Rêve de nombreux Portugais, que la défaite d'Alcazar Qebir « dernière croisade de la chrétienté méditerranéenne » ruina en 1578. Et puis la péninsule ibérique est toute à l'édification d'un autre empire, celui du Nouveau-Monde qui draine

les énergies, la grande aventure américaine détourne de l'Afrique. Consolidé par les rançons que la noblesse portugaise prisonnière doit payer, le Maroc vivra « sa propre vie » à l'écart des grands courants économiques qui de plus en plus désertent la Méditerranée.

En même temps l'installation des Turcs dans le reste de l'Afrique du Nord le coupera des sources orientales où il se retrempeait périodiquement. Ses liens orientaux distendus, le Maroc élabore son rythme de vie. L'abandon du rêve d'empire ibéro-marocain, à la poursuite duquel les sultans marocains avaient consacré une grande partie de leur force, et qui avait été un but fourni aux énergies religieuses et aux ardeurs belliqueuses des tribus, amène un repliement de l'Islam marocain sur lui-même. Les entreprises chrétiennes suscitent une vague de fanatisme ; les sultans voient leur échapper la direction religieuse de leurs sujets. A l'Islam « intellectuel et relativement libéral du Moyen Age » va succéder le mysticisme populaire se manifestant dans le culte des saints, les confréries, qui répandent une religion étroite, ritualiste et tout entière tournée vers la haine de l'étranger. Facteur religieux et facteur économique : le Maroc, de zone de haute pression économique devient une aire de basse pression, d'appel. La lutte d'influences européennes s'y déclenche, s'accroissant au fur et à mesure de l'essor industriel de l'Europe ; aux entreprises ibériques succèdent ainsi les efforts hollandais, français, anglais. Mais ces rivalités s'équilibrent ; et il ne s'agit somme toute que d'un marché, étroit, à conquérir.

Mais le XIX^e siècle amènera un nouveau changement dans la position du Maroc et la reprise par l'Europe des projets impériaux. La conquête de

l'Algérie à partir de 1830, l'ouverture du canal de Suez en 1869, rendent vie à la Méditerranée, refont du Maroc, gardien d'une de ses portes, un pays de grande importance. La révolution économique et intellectuelle de l'Europe du XIV^e au XVI^e siècle avait provoqué la première crise marocaine; la révolution industrielle et l'expansion européenne au XIX^e siècle allaient amener la deuxième grande crise du Maroc musulman.

Il traversait de grandes difficultés par suite du déclin du commerce saharien concurrencé par le développement des transports maritimes, de l'environnement des possessions européennes, de son écart des grands mouvements commerciaux, de la crise de son artisanat. Les différentes régions du Maroc liées en période d'économie expansive et d'échanges actifs, se repliaient sur elles-mêmes dans cette période de dépression. La crise politique accompagne et développe la crise économique. Faiblesse qui stimule les entreprises européennes.

II. — Le Maroc antéislamique

L'héritage phénicien. — Vers 1100 av. J.-C. les Phéniciens installent des comptoirs sur la côte méditerranéenne du Maroc, puis sur la côte atlantique où Carthage réorganisera, surtout à partir du VI^e siècle ces établissements, comptoirs commerciaux, relais sur la route de l'or ou ports d'échange. Avec la métropole ils gardaient des liens étroits, envoyant chaque année la dîme perçue sur les affaires, se plaçant sous la protection du dieu Melkart. Avec les chefs indigènes ils pratiquaient une politique d'alliance sans intervenir dans leur gouvernement. Malgré cet aspect réduit de l'installation l'influence de la civilisation, qui dura près d'un

millénaire fut sans doute importante. De cette activité témoigne le « Périple d'Hannon » qui est « quelque chose comme l'acte de naissance de l'histoire marocaine ». (CARCOPINO.)

Sur la côte quelques traces matérielles subsistent; tombeaux néopuniques de Tanger et Lixus, inscriptions. Mais surtout le Maroc leur dut de connaître l'usage des métaux (fer), de plantes nouvelles (vigne, grenadier...).

Les influences romaines. — Après la destruction de Carthage en 146, l'influence de Rome va auprès des royaumes indigènes remplacer la suzeraineté punique. En 46, Claude crée la province de Maurétanie tingitane dont le gouvernement fut remis à un procureur habitant Tingis. Cette Maurétanie tingitane, séparée de la Césarée par la Malva (Moulonya) ne représentait guère qu'une mince bande dans le nord du pays. Un limes de Rabat jusqu'au sud de Fez et Taza la défendait.

L'occupation romaine, si elle ne transforma pas les caractères de la population, allait fournir de nombreux apports. Les ruines de Volubilis (près de Meknès) en sont les plus brillants témoins matériels. Les cultures furent encouragées, de vastes étendues plantées. En langue berbère de nombreuses plantes sont désignées par des termes d'origine latine, l'usage du calendrier julien a été conservé par le paysan marocain. Ces influences se décèlent aussi dans l'habitat (plan romain).

Au II^e siècle le chameau est introduit en Afrique du Nord: désormais le Sahara pouvait être franchi, devenir une route vers le Soudan: c'était la « levée du blocus » et dans le conflit entre le sédentaire et le nomade, le triomphe du nomade chamelier.

Dans le bilan de cette occupation romaine entre la sauvegarde ou la diffusion des apports phéniciens

antérieurs. La religion punique avait vraisemblablement développé des sentiments favorisant la christianisation de la Maurétanie, qui est chose accomplie dès le milieu du III^e siècle.

Mais en 285 Rome ne dominait déjà plus qu'un étroit triangle (correspondant à peine à l'actuel Maroc espagnol). Son influence toutefois survécut à ce recul, et même aux invasions vandales du V^e siècle. Au VII^e siècle il y avait encore, à Volubilis, une organisation à la romaine et le latin y demeurait la langue officielle.

L'occupation romaine fut loin cependant de laisser une empreinte correspondant à sa durée ; c'est qu'allait intervenir le grand courant de l'Islam imprimant à l'histoire du Maroc une orientation décisive.

III. — L'islamisation du Maroc

Jusqu'alors le Maroc n'avait pas eu une histoire très différente de celle des autres régions de la Méditerranée occidentale. Avec l'arrivée de l'Islam, l'Orient fait irruption dans sa vie.

L'invasion arabe en réalité, ne se fait que par étapes. Les premiers raids, au milieu du VII^e siècle, ne sont qu'expéditions de pillage. Au début du VIII^e siècle, Moussa ben Nocair impose l'Islam au Maroc, mais les conquérants arabes, fort peu nombreux ne fourniront guère que l'encadrement militaire. Ce sont des troupes de Berbères convertis qui derrière Tarik allaient franchir le détroit de Gibraltar, attaquer l'empire wisigoth d'Espagne. Participation massive des Berbères à l'expansion de l'Islam due plus à un caractère naturellement belliqueux et au désir de pillage qu'à des motifs religieux.

Aussi bien, les Berbères allaient-ils se soulever contre leur nouveau maître. Une hérésie religieuse (le Kharedjisme) soutient le mouvement de révolte. Prototype de ces poussées religio-économiques (où entrent aussi des passions de clans) qui, périodiquement, secoueront le Maroc et seront à l'origine de ses principales dynasties.

Vers le milieu du VIII^e siècle, les Arabes furent complètement chassés du Maroc. Mais le Coran y demeurait. Et avec lui les deux faits qui dominent l'histoire des Etats islamisés : l'union dans les mêmes mains du pouvoir civil et religieux ; l'absence de règle fixe de succession. Le Maroc retournant à sa vocation tribale se fragmentait en de multiples groupes.

Les Idrissides. — En 786, Moulay Idriss échappe au massacre des descendants du prophète par les Abassides, et passe au Maroc. Grâce à sa qualité de chérif, il peut s'imposer aux tribus islamisées de la région de Meknès et s'installe près de Volubilis. Son fils Moulay Idriss II, aidé de la tribu des Awraba, élargit son domaine. Mais surtout, les Idrissides fondaient la ville de Fès. Bien située, postée au débouché du couloir de Taza, la nouvelle ville allait jouer un rôle important dans l'histoire du Maroc musulman qui, désormais, aura sa capitale autour de laquelle pourra se cristalliser le futur Etat. Au milieu du Maroc berbère rural, elle sera le récepteur et le diffuseur des influences orientales et ibériques. Enfin, Idriss II créa le premier gouvernement central, embryon de l'Etat marocain. Au IX^e siècle les trois régions de l'Afrique du Nord se trouvent bien individualisées, en Ifriqya (Tunisie), en Maghreb central (Algérie), en Maghreb extrême.

Cependant à la mort de Mohamed, fils d'Idriss, un morcellement féodal découpe le Maghreb extrême,

Les Fatimides, maîtres de l'Ifriqya, appuient les tribus révoltées : Fez enlevée le chérif idrisside doit, en 922, se réfugier dans le Rif. Le Maroc devenait le terrain de luttes des califes Ommeyyades de Cordoue et des Fatimides, s'efforçant de s'assurer le terminus des routes sahariennes. Les Ommeyyades s'emparent de Ceuta Melilla, et, de là, pratiquent une politique d'alliance avec les tribus berbères. Ils peuvent ainsi reconquérir, pendant le x^e siècle, le débouché des pistes occidentales, les orientales demeurant aux mains des Fatimides.

Mais, en 1036, le califat de Cordoue s'écroule : l'Espagne musulmane se morcelle ; les « reyes de tafas », les rois chefs de bande s'y livrent des luttes confuses ; désordre qui facilite la « reconquête » chrétienne (1085, reprise de Tolède).

IV. — L'empire ibéro-marocain

Les Almoravides. — Une même anarchie sévissait au Maroc divisé en petits royaumes rivaux. Au xi^e siècle, enflammés par leurs réformateurs religieux, les Sanhadja voilés du Sud, sous la direction de Youssef ben Tachfin, envahissent le Maroc, fondent Marrakech en 1062, s'emparent de l'ensemble du pays dès 1083. Leur conquête se prolonge jusqu'en Espagne, où ils interviennent à la demande de l'émir de Séville fortement pressé par Alphonse IV. Vainqueurs à Zellaca, en 1086, ils enlèvent Valence et l'ensemble de l'Espagne musulmane tombe en leur pouvoir.

Au même moment, par la voie saharienne ils s'emparaient du trafic du Soudan. Tandis que Youssef ben Tachfin conquérait le Maroc, son oncle Abou Bekr se jetait, sous prétexte de convertir les

régions nigériennes, sur le royaume de Ghana. La lutte fut longue contre ces nègres habitués à s'opposer aux pillards sahariens. Abou Bekr triompha en 1076. Le pillage fit passer aux mains des Almoravides les richesses depuis des siècles accumulées dans la ville. Le Sénégal, le Massina, le Niger occidental devaient se soumettre. Les Almoravides maîtres de l'or, verront leurs « marabotins » faire prime sur tous les marchés de l'Occident.

« Le Maroc ne devient plus qu'une province privilégiée » de ce vaste empire. Le successeur de Youssef ben Tachfin, Ali ben Youssef (1106-1142) fait de l'Andalousie le cœur du nouveau royaume et les Musulmans espagnols dominent son Maghzen.

Pendant le reste de l'Afrique du Nord était ravagé par les Beni Hilal, Arabes nomades de Haute Egypte, lancés par les Fatimides en Berbérie. Ils s'arrêtaient aux portes du Maroc, où ils seront introduits à titre de soldats au xii^e siècle par les Almohades qui leur distribuèrent des terres, notamment dans le Haouz et les plaines littorales. Leurs dévastations avaient ruiné l'Ifriqya, la partie la plus riche de l'Afrique du Nord. Désormais les régions de l'Ouest, non atteintes dans leur économie, pourront jouer un rôle de premier plan ; ce qui explique, en partie, le succès des grandes expéditions almohades.

Les Almohades. — Leur essor rappelle celui des Almoravides. Ibn Toumert, réformateur installé à Tinmel dans le grand Atlas, prêche la tribu des Masmouda, Berbères sédentaires. Son successeur, Abd el Moumen, entraîne les populations ainsi converties, tentées aussi par la riche plaine voisine et en réaction contre les nomades almoravides. Marrakech est prise en 1147. Coupés du Soudan, amollis par la douceur de l'Andalousie qui leur a fait perdre

leur sauvage énergie première, les Almoravides s'effondrent. Les Almohades étendent à tout le Maroc leur pouvoir, s'emparent de l'ensemble de l'Afrique du Nord, de Marrakech à Barca.

Avec Abd el Moumen « qu'on ne saurait comparer qu'à Charlemagne », on voit aussi un vigoureux effort d'organisation. Organisation administrative par la division en provinces dont les gouverneurs payent tribut, par l'organisation du cadastre et d'un impôt foncier ; économique par la création de routes ; militaire par la formation de cavalerie hilalienne. Parallèlement à cette œuvre de restauration, un grand développement artistique embellit ses villes.

Ses premiers successeurs, Abou Yacoub Youssef (1163-1184), Yacoub el Mansour (1184-1199), poursuivent son effort. Toutefois les luttes de succession, l'indolence des souverains, l'immensité même de cet empire allaient bientôt menacer l'œuvre des Almohades. En Espagne s'affirme la reconquête chrétienne. Le quatrième sultan almohade, Mohamed el Nasir, est battu à la bataille de Las Navas de Tolosa en 1212. La fusion de la Castille et du Léon accélère les victoires chrétiennes : Cordoue, Murcie, Joca tombent, et Séville enfin en 1248. C'en est fini de la prépondérance musulmane dans la péninsule. Les Almohades perdent également le contrôle des routes sahariennes. Ceci au moment où les pillages de la quatrième croisade, la réouverture de la Méditerranée enrichissent l'Europe : le XIII^e siècle voit la reprise de la frappe de l'or en Occident (augustales, florins).

En Afrique du Nord l'empire se fragmente à nouveau et le Maghreb extrême passe, dès 1269, aux mains des Mérinides, tribu berbère des hauts plateaux. La dynastie almohade, la plus brillante de

l'Histoire marocaine, n'avait duré qu'un peu plus d'un siècle.

Les Mérinides. — Le premier des sultans mérinides, Abou Youssef Yacoub (1269-1286) s'efforce de secourir les Musulmans d'Espagne, amorçant la politique religieuse de ses successeurs, défenseurs de l'orthodoxie, faisant de grands efforts en guerre sainte, construisant mosquées et médersas. Aboul Hassan (1331-1349) « le souverain le plus puissant du XIV^e siècle » (JULIEN) reconstitue l'empire de l'Atlantique à Gabès. Mais sa politique espagnole échoue en 1340 sur les bords du Rio Salado, cependant qu'il était battu à Kairouan par une coalition arabe.

Le XV^e et le début du XVI^e siècles voient, avec l'utilisation de nouvelles routes commerciales, l'installation des Turcs en Afrique du Nord, s'ouvrir une période de crise pour le Maroc. Il s'enfonce dans l'anarchie et l'immobilisme au moment où, sous l'impulsion des grandes découvertes, de la Renaissance, du capitalisme naissant s'ouvrent, en Europe, les temps modernes. Début d'un divorce capital : il semble que le temps n'ait plus la même valeur en Europe et au Maroc.

Dès la fin du XIV^e siècle on peut signaler des vellétés ibériques au Maroc, prolongement de la reconquête, en même temps que croisade, opérations commerciales et de police pour se protéger de la piraterie. En 1415, les Portugais s'installent à Ceuta, en 1437 attaquent Tanger.

V. — La civilisation marocaine au Moyen Age

L'Andalousie devenue le centre d'un empire musulman brillant avait vu son influence se répandre loin vers le Sud au delà des montagnes d'où sorti-

rent les premiers guerriers almohades, jusqu'aux bords du Soudan. L'Islam, imposé dans les pays noirs par les Almoravides, restera fortement enraciné. C'est grâce à lui que les empires du Soudan serviront de relais pour la diffusion de la civilisation méditerranéenne vers l'Afrique intérieure.

La civilisation hispano-mauresque naît avec les Almoravides, se développe sous les Almohades, pour déjà s'altérer avec les Mérinides. Les XII^e et XIII^e siècles sont vraiment l'âge d'or du Maroc. L'art marocain n'inventera pas de nouvelles formes : il pourra bien avoir un nouvel éclat sous les Saâdiens, il ne fera cependant que se survivre. Le style des monuments almoravides est encore un peu lourd, avec des piliers massifs, sans être exempt parfois d'un certain maniérisme ; « le décor floral tend à l'emporter sur le décor géométrique ». Avec les Almohades l'abondance des ressources permet de magnifiques constructions. A Tinnel où avait été enterré Ibn Toumert s'élève une grande mosquée, « prototype de la série » avec une grande nef transversale, « véritable transept ». La Koutoubya de Marrakech s'achève, la tour Hassan est commencée... Le style s'affine, s'allège. Les Almohades sont des puritains. Les monuments simples, avec des éléments décoratifs, réduits, très sobres, cherchent la beauté essentiellement par la pureté de la ligne, l'harmonie des proportions. Art classique, art monumental aussi, où semblent se mêler « la beauté andalouse et la force africaine ».

En même temps se développe une brillante civilisation intellectuelle. Les philosophes arabes allaient être en Espagne, les maîtres des philosophes juifs. Cordoue devient « l'école de toute l'Espagne, de tout l'Occident musulman et chrétien ». Averroès y naît en 1126, Moïse ben Maïmon, « le héros de la

philosophie hébraïque » en 1135. C'est un aristotélisme tout teinté de néoplatonisme que cette pensée judéo arabe, infiltrée en Occident va répandre. Son rôle sera considérable dans les débuts de la scholastique. Bien plus qu'on ne le croit, ces deux mondes ennemis furent en communication, se firent dons et emprunts. C'est ce qui donne toute sa gravité à la coupure du XVI^e siècle.

Les Mérinides furent aussi de grands bâtisseurs (nécropole de Chellah, près de Rabat, et nombreuses médersas). C'est une architecture raffinée et compliquée, faisant appel aux grands panneaux de faïence, à l'abondance des arabesques, à la complication des figures géométriques et florales.

VI. — Le Maroc et l'Europe

Les Beni Ouattas. — En 1465, les Beni Ouattas, qui avaient pris une influence déterminante à la cour des Mérinides, vont les supplanter. Mais sans pouvoir plus efficacement s'opposer aux tentatives européennes. En 1471, les Portugais s'emparent de Tanger, puis occupent Safi, Azemmour, Mazagan, Agadir, Arzila, poussant des incursions vers l'intérieur.

En 1492, la chute du royaume de Grenade ruine les derniers espoirs d'un empire musulman ibéro-marocain et marque le renversement définitif du rapport des puissances. Les entreprises ibériques au Maroc, dans l'esprit de certains Portugais doivent servir de base à une expansion plus vaste à travers l'Afrique. Au moment où la puissance des Ouattassides était durement affectée par ces échecs militaires, qui entraînaient une grande agitation religieuse à travers le pays, ils se trouvaient aux prises avec d'insurmontables difficultés économiques.

A la suite des découvertes portugaises et espagnoles et de la concurrence maritime, le commerce de caravanes à travers le Sahara va diminuer dès la fin du xv^e siècle. Les difficultés qui en résultent agitent les nomades. Les centres religieux du désert sont renforcés de toute la faiblesse du Maroc sédentaire. Les chorfas se multiplient et prennent la tête de résistances locales.

Les Saâdiens, chefs de guerre sainte victorieux, venus du Drâa, accroissent leur puissance dans le Sous, font de Taroudant leur capitale, enlèvent Agadir en 1541, Safi, Azemmour. Devant ces succès Beni Ouattas disparaissent, cependant que les Saâdiens installent leur capitale à Marrakech.

Les Saâdiens. — Le changement de dynastie n'enlèvera rien aux difficultés qui l'avaient provoqué et ne fera que souligner l'absence de racines profondes du pouvoir dans le pays.

Nés du désordre, les Saâdiens n'arrivent pas à en venir à bout. Le culte des saints locaux, les zaouias et leurs confréries sont autant de sujets d'agitation. Cette agitation religieuse et xénophobe contribue d'ailleurs à faire pénétrer l'Islam dans les campagnes où les cultes antéislamiques conservaient des racines vivaces. Mais les Saâdiens n'arrivent pas à grouper autour d'une idée religieuse ou politique les populations marocaines. Leur petit nombre les oblige à s'entourer d'un maghzen d'étrangers. Ils mécontentent leurs sujets par une fiscalité excessive destinée à entretenir une forte armée permanente où dominent émigrés andalous et renégats.

Le Maroc pourra échapper à la domination ottomane. Mais la crainte de ce danger conduit les Saâdiens à rechercher l'alliance des Espagnols, au moment où ceux-ci ralentissent leurs entreprises marocaines. Les difficultés économiques vont pous-

ser les sultans à lancer des colonnes sur les oasis du Touat (1581), sur Tombouctou et sur Gao, vers l'or du Soudan. L'expédition du pacha Djouder en 1591 ramena des esclaves, de l'ivoire, de l'or, cependant que des caravanes annuelles reprenaient le chemin du Soudan.

Les contacts économiques avec l'Europe se font plus fréquents. Relations gênées par les attaques des pirates marocains. Mais ces attaques mêmes, en multipliant les contestations accroissent les relations politiques. En 1577 Guillaume Bérard est nommé consul de France au Maroc. Les Marocains avaient pris en huit ans plus de six mille chrétiens et 15 millions de livres « dont la France en avait souffert la moitié de la perte ».

En 1626 un mémoire à Richelieu souligne l'intérêt d'une intervention pour fonder, à Mogador, un établissement français. « C'est avoyr ung pied dans l'Afrique pour aller s'estendre plus loing. » L'expédition de 1629 échouera, mais, en 1631, sera signé à Marrakech un traité par lequel le roi de France s'interdisait de prêter appui aux Espagnols. Des consuls français devaient être installés dans les ports marocains et les captifs libérés : premier des traités qui, périodiquement, allaient se renouveler entre la France et le Maroc (1635, 1682, 1767).

Les bateaux malouins venaient charger de la cire, des cuirs, vendre des toiles et autres objets manufacturés. Les Anglais s'y intéressaient aussi et, bien que leur occupation de Tanger n'ait été qu'éphémère (1662-1684), allaient prendre au xviii^e la première place du trafic. Les Hollandais avaient signé, dès 1610, un traité d'alliance avec Moulay Zidan et essayé, en 1614, d'occuper la Mamora. L'Espagne qui tenait fermement ses positions avait des vues sur Mogador et la lagune d'Aïer.

Le temps où les guerriers almoravides faisaient trembler l'Espagne était loin.

Les Morisques. La « Renaissance » saâdienne. — Chaque progrès de la reconquête avait fait fuir des Musulmans vers le Maghreb. Après la chute de Grenade, les Andalous vont y venir plus nombreux encore. Les Morisques sont les descendants des Musulmans convertis au christianisme ; tantôt choyés par les Espagnols (notamment dans les campagnes), tantôt malmenés, surtout vers la fin du xvi^e siècle. Ils sont, en 1609-1611, expulsés de la péninsule.

Ces émigrés, citadins cultivés pour la plupart, furent un apport précieux pour l'économie et la civilisation marocaine.

Energiques et trempés par leurs épreuves, en même temps que la nostalgie ils gardaient la haine du pays qui les chassait. Les Morisques, venus de la ville de Hornachos en Estramadur, allaient donner une nouvelle impulsion à la piraterie marocaine, dont l'embouchure du Bou Regreg devint le centre. Enhardis, les pirates salétins étendirent leur activité dans tout l'Atlantique ouest et jusqu'à la Manche. Rabat-Salé devint une petite république de corsaires, quasi indépendante, avec laquelle il fallait traiter le rachat des captifs.

L'arrivée de ces Morisques permit au Maroc de renouer avec la tradition hispano-mauresque. Renaissance favorisée également par les richesses ramenées du Soudan dans les dernières années du xvi^e siècle, qui occupaient « quatorze cents monnayeurs qui, chaque jour, frappaient des dinars à la porte du palais ». Ahmed el Manzour devenait el Dahabi — le doré. De même que la floraison artistique du xii^e siècle avait été, en partie, due au butin provenant de la destruction de l'empire de Gana, butin

qui avait, en quelque sorte, fertilisé le terrain qu'allait féconder l'influence andalouse, de même les richesses fournies par la destruction de l'empire sonrai, et l'influence des Morisques allaient donner naissance à ce renouveau artistique saâdien.

Mais c'est d'un art moins pur qu'il s'agit, chargé d'éléments étrangers. Le mausolée des Saâdiens à Marrakech accumule les décors : plâtre, bois sculpté, arabesques, motifs floraux, inscriptions ; il semble que jamais l'entassement ne paraisse trop considérable.

Les Alaouites. — Pas plus que leurs prédécesseurs, les Saâdiens ne purent résister aux crises de succession (sur onze sultans saâdiens, huit périrent assassinés) et à l'agitation des tribus. De vastes groupements religieux et ethniques se formèrent échappant à l'autorité du sultan.

Les chérifs alaouites du Tafilalet n'étaient certes pas les plus puissants : mais Moulay er Rachid sut lever une petite armée, développer son pouvoir dans le Maroc oriental et entrer en maître dans Fez, en 1666. De là, il s'empara du Gharb enlevé au corsaire Ghailan, marcha sur Marrakech et continua à guerroyer jusqu'à sa mort en 1672.

Moulay Ismaïl (1672-1727). — Frère et successeur de Moulay er Rachid c'est, à coup sûr, le plus célèbre des sultans marocains. Des récits de voyageurs, émerge un personnage complexe : simple et fastueux, pieux et cruel, clairvoyant politique mais impulsif. Les narrateurs insistent avec émerveillement sur ses qualités physiques, son courage et sa force, l'importance de son harem, la multitude de ses enfants, plus nombreux que les jours de l'année.

Son règne sera une suite d'expéditions militaires contre les usurpateurs, les tribus insoumises, les Turcs, les chrétiens. Et, pour les mener à bien, il

réorganise le Maroc, entretient une importante armée. Se méfiant des Berbères comme des Arabes, il créera des contingents d'esclaves noirs doublés de contingents recrutés parmi les corsaires de la côte.

Contre les tribus insoumises, il mène une lutte sans merci, envoyant ses colonnes à travers le pays, s'efforçant de tenir les régions pacifiées par la construction de Kasbah qui ceintureront les territoires montagneux. Son autorité fut reconnue dans l'ensemble du Maroc, mais aucune réforme ne vint modifier la situation ; seule la crainte retenait les tribus. Politique de tous les sultans du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, qui s'efforcent de faire régner l'ordre par la répression et non par la réforme.

Avec lui, le Maroc sembla un instant retrouver les destinées conquérantes qui, cinq siècles plus tôt, avaient été les siennes. Medhia fut repris en 1681, Tanger (abandonné par les Anglais) en 1684, Larache en 1689, Arzila en 1691. Toutefois, il ne put reprendre ni Ceuta ni Melilla. Contre les Turcs, Moulay ne put rien (échec de l'expédition de 1701) et dut se contenter d'organiser la frontière orientale en marche fortifiée, avec tout un réseau de Kasbahs axé sur la place de Taza.

Ces expéditions ne lui faisaient pas négliger son goût de la bâtisse. A Meknès, s'élevèrent des mosquées, des palais, des bains, un ensemble confus de bâtiments désordonnés, sans originalité, où sont simplement repris et exagérés les thèmes classiques de l'architecture hispano-mauresque.

Sous son règne, se multiplient les relations avec la France, représentée alors au Maroc par deux consuls, l'un à Salé, l'autre à Tétouan. Par une série d'ambassades (1693-99), Moulay Ismaïl s'efforça, sans résultats, de nouer avec elle une alliance politique contre l'Espagne. L'épisode le plus pittoresque de

ces relations est la demande en mariage de la princesse de Conti en 1699.

Ce n'est pas sans beaucoup d'exagération qu'on l'a appelé le Louis XIV marocain ; ce que lui-même d'ailleurs s'efforçait d'être. Il n'en reste pas moins que ce fut un grand monarque.

Les successeurs de Moulay Ismaïl. — Sa mort montra bien qu'il était irremplaçable. Lui disparu, revinrent les désordres, les luttes de successions, les rivalités des chefs de la garde noire.

Ce n'est qu'en 1757 que Sidi Mohamed ben Abdallah (1757-1790) put rétablir partiellement l'ordre. Il obtint l'évacuation de Mazagan par les Portugais, mais échoua contre Melilla. Afin d'accroître ses ressources, il multiplia les relations économiques avec l'Europe (1) et fonda Mogador (construit par le Français Cornut) pour surveiller les échanges ; mais les droits trop élevés firent fuir les navires.

Avec Moulay Sliman (1792-1822), l'espoir d'une transformation du Maroc par lui-même allait disparaître. Considérant, comme source de toutes les calamités, le contact des infidèles, il s'efforça d'isoler plus encore le Maroc, déjà protégé par la xénophobie religieuse de ses habitants, l'anarchie endémique. Interdiction fut notifiée aux Marocains de voyager à l'extérieur, des entraves furent apportées aux déplacements des voyageurs européens, cependant que les agents diplomatiques étaient relégués à Tanger, faute de pouvoir les envoyer plus loin.

Moulay Abd er Rahman (1822-1859) n'avait pas

(1) Le traité de commerce de mai 1767 avec la France, introduisait le droit de protection à l'égard des sujets marocains employés par les consuls et marchands français qui étaient soustraits à la juridiction locale. Ce droit sera la source de nombreuses difficultés à la fin du XIX^e siècle.

cherché à gêner l'installation des troupes françaises en Algérie. Mais après la fuite d'Abd el Kader au Maroc, obligé de tenir compte du sentiment de ses sujets, sa politique évolue. Un incident de frontière, en mai 1844, l'envoi par Guizot d'un ultimatum énergique, et c'est le conflit, marqué par le bombardement de Tanger et de Mogador et la bataille de l'Isly. Devant les protestations énergiques de l'Angleterre la paix fut promptement signée, sans que la France obtint réparations, garanties ou indemnités pour frais de guerre. Bien plus, à la suite de la convention de Lalla Maghnia, la frontière allait être tracée d'une façon tout à fait arbitraire. Délimitation qui sera à l'origine de multiples contestations jusqu'au Protectorat.

Ces incidents avaient montré que l'Angleterre était fort attentive aux choses du Maroc. On le vit à nouveau lorsque son intervention obligea, en 1860, les Espagnols à évacuer Tétouan qu'ils venaient de conquérir. Les rivalités européennes s'affirmaient au Maroc. En 1856, la Grande-Bretagne signait avec le sultan un traité d'amitié, de commerce et de navigation ; en 1860, l'Espagne un traité de paix ; en 1862, la Belgique un traité de commerce, cependant qu'en 1863, la France obtenait un règlement relatif à la protection. Sous le règne de Moulay Hassan ces rivalités allaient prendre un caractère aigu.

Moulay Hassan et la fin du « vieux Maroc ». — Il y avait une sorte de contradiction entre le Maroc, replié sur lui-même, « aussi inconnu que la Chine », enfoncé dans son archaïsme, et l'Europe en plein développement accélérant ses progrès. Le temps se creusait entre eux, au moment même où le développement des moyens de communication les rapprochait. C'est l'époque où les compétitions coloniales,

stimulées par la crise économique de 1881-85, les voyages de découvertes, la mystique de l'expansion de l'Europe, se font de plus en plus vives.

S'il avait courage et énergie, Moulay Hassan (1873-1894) n'avait pas la liberté nécessaire ; prisonnier qu'il était et de l'opinion publique marocaine et du poids des traditions. Il ne put réformer l'administration : concussion, pots de vin, intrigues restèrent les éléments de la vie politique. Et même, avec l'appui de missions européennes, il n'arriva pas à créer la grande armée dont il rêvait.

A l'extérieur, il espérait jouer des rivalités européennes. La conférence de Madrid (1880), réunie pour régler la question de protection, étendait à toutes les nations participantes les avantages de la France, paraissait « internationaliser » la question marocaine. Mais c'était aiguïser l'appétit des puissances : toute concession à l'une apparaissant immédiatement insupportable à l'autre, si elle n'en profitait pas. C'était aussi ajouter aux anciennes ambitions de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, les jeunes appétits de l'Allemagne, de l'Italie. A grand-peine, et par l'intervention de la France intéressée au maintien du *statu quo* (« la politique du chien de jardinier »), Moulay Hassan put, en 1892, écarter le traité de commerce, quasi Protectorat économique, proposé par l'Angleterre et, en 1893, échapper à une guerre avec l'Espagne. Mais il n'avait pu empêcher les puissances de se livrer au Maroc une guerre économique intense (contre-façon de marques de fabriques, etc.), prélude à la lutte politique. Intrigues, incidents, propagandes s'y multipliaient.

Grâce à l'énergie du grand vizir Ba Ahmed, régent pendant cinq ans, la mort de Moulay Hassan n'eut pas les conséquences immédiates que l'on

pouvait craindre. Mais lui disparu les imprudences du jeune Abd el Aziz allaient ouvrir « la question marocaine ». Très vite, il apparut que l'ancien Maroc ne pouvait se survivre. La France avait espéré maintenir l'indépendance du pays et agir en simple conseiller. Mais, dès lors qu'une intervention devenait nécessaire, elle ne pouvait accepter qu'une autre puissance qu'elle prit pied au Maroc.

La question marocaine et l'établissement du Protectorat. — Pour agir, il lui faudra d'abord « désintéresser les puissances » : accord avec l'Italie en 1900, mais surtout avec l'Angleterre, puis l'Espagne en 1904. Restait l'obstacle allemand. En proie à des difficultés économiques, tard venue dans la compétition coloniale, et d'autant plus impatiente, rêvant d'une grande politique islamique, l'Allemagne portait un intérêt de plus en plus grand à l'empire chérifien. Le voyage à Tanger affirma brutalement ses desseins.

La conférence d'Algésiras, en 1906, si elle établissait l'égalité économique des puissances au Maroc, reconnaissait à l'Espagne et à la France des droits particuliers. L'assassinat du Dr Mauchamp à Marrakech, le massacre d'ouvriers européens à Casablanca, en juillet 1907, et les pillages dans la ville provoquèrent l'occupation du port et d'Oujda.

L'Allemagne protesta contre cette « violation de l'acte d'Algésiras ». L'incident des déserteurs de la légion, arrêtés au moment où avec l'aide du consul allemand, ils cherchaient à s'embarquer à Casablanca, en septembre 1908, envenima les rapports. Le Gouvernement allemand exigea des excuses ; le Gouvernement français la révocation du consul. En novembre 1908 pourtant un compromis fut trouvé. Il sembla qu'une liquidation du différend franco-allemand au Maroc interviendrait. L'accord

de février 1909 donnait naissance à une sorte de condominium économique.

Mais le nouveau sultan Moulay Hafid, assiégé à Fez avec les colonies européennes par les tribus révoltées, fit appel à la France (avril 1911). Le général Moinier occupait la ville (mai). En même temps, les troupes espagnoles s'installaient à Larrache et à El Ksar Kébir.

Le Gouvernement allemand estimant l'initiative française contraire aux accords de 1909, envoyait dans les eaux d'Agadir la canonnière *Panther*. Le « coup d'Agadir » remettait en question le problème marocain. Après des pourparlers difficiles, la France, par le traité du 4 novembre 1911, cédait au Congo un territoire de 275.000 km, mais son Protectorat au Maroc était, en échange, reconnu.

La convention de Fez du 30 mars 1912 établissait ce Protectorat avec Moulay Hafid. Le général Lyautey fut nommé premier résident général de la France, cependant que Moulay Hafid abdiquait, remplacé par Moulay Youssef.

Débuts de la pacification et guerre 1914. — En montrant sa force (les troupes françaises atteindront soixante-dix mille hommes en 1913), en respectant les coutumes indigènes et en ménageant les susceptibilités, aidé par une pléiade d'officiers de valeur (Gouraud, Mangin), Lyautey peut, en quelques mois, rétablir l'ordre : dès septembre 1912, Marrakech et les grands caïds de l'Atlas reconnaissent Moulay Youssef et le Protectorat français. Successivement, les régions de Meknès, de Kasbah Tadla sont soumises. En mai 1914, la « tache de Taza » réduite, les communications algéro-marocaines étaient assurées. Parallèlement, le peuple européen prend un rapide essor (60.000 habitants en trois ans).

A la veille de la guerre, le Gouvernement français décide de rappeler les troupes. Lyautey envoie en France vingt bataillons, mais entend conserver toutes ses positions. Mieux, les étendre en s'attaquant aux foyers de dissidence. Des effectifs de territoriaux et des contingents indigènes sont employés. En 1917, Tiznit est occupé, le Sous pacifié, la Haute Moulouya atteinte.

En même temps, se poursuit la mise en valeur du pays que la guerre, en levant l'hypothèque allemande, favorise. Le port de Kenitra est commencé, de même que celui de Casablanca. L'œuvre sociale est amorcée. Des expositions à Casablanca 1915, Fez 1916, Rabat 1917, plus encore que signe de l'œuvre accomplie, sont l'affirmation d'une volonté de pousser le développement du Maroc malgré les conditions difficiles.

Après l'armistice, un flot d'immigrants (plus de quarante mille de 1919 à 1922) assure la mise en valeur. Mais se pose le problème de la pacification totale. De vastes régions échappent toujours à l'autorité du Maghzen.

En 1925, Abd el Krim, se lançant sur la tribu des Beni Zaroual, la battait et s'avancait sur Fez. Energique, intelligent, il prit rapidement un grand ascendant sur toutes les tribus montagnardes du Rif, rallia celles du couloir de Taza et fonda une « république des tribus confédérées du Rif ».

Fortement retranché dans les montagnes, pourvu d'armes modernes, conseillé par d'anciens officiers européens, il recevait l'appui et du mouvement panislamique et des agents de la III^e Internationale.

Le maréchal Pétain prit la tête des opérations. L'Espagne intervint avec Primo de Rivera. Au printemps de 1926, Abd el Krim, vaincu en plein massif Riffain, dut capituler.

La guerre du Rif, « dont Lyautey fut la première victime », avait montré le danger de conserver sur les marges des zones insoumises. Successivement, le moyen Atlas, en 1931, le Tafilalet en 1932, le Djbel Sagho en 1933, l'Anti-Atlas et l'Extrême-Sud en 1934, allaient être pacifiés.

Tout le Maroc était désormais sous l'autorité du sultan. Pour la première fois, l'ensemble du pays dépendait d'un même pouvoir central. L'immédiate conséquence en fut la prise de conscience nationale.

Le nationalisme marocain. — La fin de la pacification est d'avril 1934. Dès le mois de mai, le sultan, en visite à Fez, est l'objet d'une manifestation nationaliste. C'est en 1930, qu'Allal el Fassi, avec un groupe de jeunes lettrés formés dans les Universités françaises, avait à Fez fondé le parti national, dont la revendication essentielle était l'abrogation du dahir du 16 mai 1930, par lequel étaient reconnues les coutumes berbères de droit civil.

Sa diffusion, lente, ne touche que les villes. Après les incidents de 1934, différentes mesures (presse, etc.) entravent son développement. L'ère de libéralisme politique qu'ouvre 1936 amène une nouvelle poussée. Le mouvement déborde le cadre des médinas arabes et apparaît pour la première fois au milieu berbère. Les troubles de l'été 1937 (Meknès, Marrakech) montrent ses gains en profondeur et portent un rude coup à ce que l'on a pu appeler la politique berbère de la France qui apparaît dépassée. Le Berbère, éternel opposant, hier dressé contre le Maghzen, tend à s'opposer, de la même façon, à l'autorité française. Par là, se renforce le mouvement unitaire. De nombreux autres facteurs interviennent dans le même sens. La sédentarisation, depuis le début du Protectorat, fait de grands progrès. La langue arabe gagne du terrain.

Le développement des communications favorise le brassage des populations, l'urbanisation se développe. En un mot, dans l'ordre politique, religieux, des genres de vie, le Maroc, depuis l'installation française, marche dans la voie de l'uniformisation. Pouvoirs indépendants, confréries, particularités régionales, tendent à disparaître. L'Islam, religion urbaine, noie les anciennes pratiques antéislamiques, renoue les liens avec l'Orient.

Tout cela aboutit à la création d'une nationalité marocaine, là où il n'y avait qu'un conglomérat de tribus rivales. Le parti nationaliste peut bien, en 1937, traverser une crise et « l'action marocaine » se scinder en deux groupes (le parti national et le mouvement populaire), il gagne du terrain.

Pourtant, à la veille de la guerre, les revendications de l'Italie, les menaces de l'axe, rapprochent Français et Marocains.

Le Maroc depuis 1940. — Si les conséquences de juin 1940 peuvent être limitées au maximum et si, en particulier, les ambitions espagnoles sur le nord du Maroc ne purent se réaliser, il n'en reste pas moins que la défaite marqua une aggravation des embarras économiques. Toutefois, dans l'ensemble, les partis marocains manifestent une grande modération.

Le débarquement américain de novembre 1942 va marquer un tournant dans l'histoire du nationalisme marocain.

Quelques leaders jouèrent la carte allemande. Les revers de Tunisie montrèrent vite qu'elle était mauvaise. Les dirigeants inclinèrent de plus en plus à prendre appui du côté de l'Amérique. Appui qu'une politique généreuse, pas toujours exempte d'arrière-pensées, et assez ignorante des réalités nord-africaines, paraissait leur laisser espérer.

L'épuration, les luttes de personnes portaient un coup sensible au prestige français. Le déploiement des forces américaines frappait les esprits. En même temps, tendaient à s'aggraver les difficultés économiques. Les partis nationalistes fusionnèrent en décembre 1943, en formant le parti de Istiqlal (indépendance).

De tous ces faits, allaient naître les troubles de janvier 1944 à Salé, Rabat et Fez. La libération de la France, la victoire, le retour à des conditions économiques normales, font cesser l'agitation spectaculaire. Il n'en reste pas moins que le travail en profondeur se poursuit.

Ces dernières années ont profondément modifié la situation.

Les aspirations d'une partie des Marocains, qui reste encore une minorité, s'intègrent dans le vaste mouvement qui travaille l'Islam. A Fez, on regarde vers Le Caire. Les difficultés de l'Europe, ses recours à l'Amérique, un certain goût pour le « modernisme » et la puissance font qu'une partie de l'Intelligentsia regarde aussi vers le nouveau monde.

CHAPITRE III

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le traité du Protectorat. — Le statut du Maroc est un statut conventionnel établi par le traité de Fez, du 30 mars 1912. L'acte d'Algésiras est responsable de la double hypothèque qui pèse sur le Maroc : la division en trois zones autonomes (Maroc français, Maroc espagnol, territoire international de Tanger), soumises à des systèmes administratifs différents et l'égalité de traitement économique des puissances (1).

Le traité du Protectorat pose en principe la souveraineté du sultan et l'intégrité de l'empire chrétien. La France défend le sultan contre tout danger menaçant sa personne ou la sécurité de ses Etats et représente le Maroc à l'extérieur. Un commissaire résident général, aide le sultan et joue un double rôle de conseil, de contrôle, jouissant de pouvoirs propres de Gouvernement et d'administration. Il est en outre l'intermédiaire entre les puissances et l'empire chérifien, qui ne peut signer ni accord, ni emprunt sans l'autorisation du Gouvernement français.

(1) Successivement, les différents Etats qui bénéficiaient des capitulations ont abandonné ce privilège que seuls les Etats-Unis conservent.

De ce régime qui laisse au pays protégé son Gouvernement, ses institutions (« c'est la formule du contrôle opposée à la formule d'administration directe » (LYAUTEY) découle un certain nombre de conséquences. Tout d'abord la complexité de l'administration marocaine, qui se trouve être double : indigène, et européenne de contrôle et de techniciens. Les problèmes administratifs ne peuvent y être envisagés sous le même angle qu'en France. Spécificité marocaine, dont l'ignorance a parfois entraîné une impatience à introduire des institutions françaises qui ne répondaient à aucune nécessité locale et ne pouvaient qu'alourdir une machine administrative par nature déjà compliquée.

Autre conséquence du régime du Protectorat : l'importance du rôle de l'administration qui « s'identifie en quelque sorte avec l'Etat et joue un rôle beaucoup plus actif et considérable que dans les nations européennes ».

On peut distinguer trois catégories de services :

Les services chérifiens réorganisés ou Maghzen, composés de Marocains ;

Les services français de contrôle administratifs et politiques, chargés d'assister les premiers ;

Une administration néo-chérifienne ouverte aux Marocains (travaux publics, instruction publique, etc.).

Les services résidentiels. — Ils dépendent du résident général assisté du délégué à la résidence générale. Le conseiller du Gouvernement chérifien fonctionnaire français des Affaires étrangères, dirige les « affaires chérifiennes », contrôle l'administration maghzen. Pièce maîtresse du système administratif, puisqu'il assure et la coopération des deux pouvoirs et la régulation de l'administration indigène.

Le secrétaire général du Protectorat, chargé de la coordination et du contrôle des affaires administratives est le véritable chef de l'administration avec droit d'édicter des prescriptions ayant force de loi. Complètent ces services, la Direction de la Sécurité publique et la Direction de l'Intérieur qui dirige l'administration régionale et municipale.

L'administration néo-chérifiennne. — L'administration centrale ou néo-chérifiennne (créée afin d'introduire les réformes stipulées par l'article premier de l'accord de 1912) comprend un grand nombre de services techniques répartis en sept directions.

Depuis 1947, des délégués de l'administration du Maghzen assurent la liaison entre les deux séries de services. Un Conseil de Directeurs réunit périodiquement pour l'examen des principales questions, le secrétaire général du Protectorat, le grand vizir, les directeurs et les délégués de l'administration Maghzen.

L'administration « Maghzen ». — Le sultan, chef religieux, commandeur des croyants, est à la tête de cette administration réformée. Dès 1912, étaient supprimés les ministres des Affaires étrangères et de la guerre ; ces départements devenant du ressort de la puissance protectrice. Trois nouveaux viziriats, par contre, furent créés : celui de la justice, des Habous, des domaines.

Le grand vizir est le collaborateur et l'agent d'exécution du sultan, le vizir des Habous gère les fondations pieuses, fort importantes, celui de la justice s'occupe également du culte.

Organisation régionale. — Le territoire du Protectorat est divisé en sept régions (subdivisées en territoires, cercles, annexes, etc.). Le chef de région

joue un double rôle : gouvernemental, représentant le résident général, administratif de coordination des différents services.

La cellule administrative du Maghzen dans les régions est la tribu, sous l'autorité d'un caïd, nommé par le sultan sur une liste de trois candidats présentée par la résidence. De la même façon est nommé le pacha, qui administre les villes. Il est contrôlé par le délégué aux affaires urbaines (créé en 1948) qui, sous l'autorité du chef de région, coordonne l'activité du chargé des affaires marocaines, du contrôleur des juridictions chérifiennes, du chef des services municipaux, tous fonctionnaires de l'administration néo-chérifiennne. La Commission municipale nommée n'a qu'un rôle consultatif.

Le Conseil du Gouvernement. — Rôle consultatif aussi celui du Conseil du Gouvernement réuni deux fois par an pour examiner le budget. Il est formé de deux sections, l'une française, l'autre indigène, qui siègent séparément. La section française est élue par trois collèges distincts : le premier, composé des agriculteurs, le second groupant industriels et commerçants, le troisième formé du reste de la population française. La section indigène dont les délégués furent, pour la première fois élus, non plus nommés en 1948, représente les différentes catégories de la population marocaine.

On a pu faire à ce Conseil du Gouvernement une série de critiques, dont certaines sont applicables à l'ensemble de l'administration marocaine.

Problèmes administratifs. — L'administration s'efforce de maintenir ses prérogatives et oppose aux ambitions du Conseil qui veut affirmer son rôle de discussion, voire de contrôle une cohésion que celui-ci n'a pas, fragmenté qu'il est par des considérations politiques ou des oppositions locales.

D'année en année sur d'importantes questions l'Assemblée refait les mêmes demandes ou les mêmes critiques ; l'administration les mêmes promesses, dont aucun contrôle ne viendra surveiller la réalisation. La prépondérance dans le Conseil des industriels et agriculteurs (c'est-à-dire les producteurs) au détriment des consommateurs soulève aussi des critiques.

D'une façon générale, l'administration, véritable Gouvernement n'est point contrôlée par les habitants. Même dans le cadre local, aucune auto-administration : nulle Assemblée élue. La nécessité d'une décentralisation a été maintes fois proclamée, sans toutefois que rien, dans la pratique, vienne l'amorcer (1).

L'essentielle difficulté administrative provient de la diversité des administrés (Européens, Français, Israélites, Berbères, Arabes) et de la curieuse juxtaposition d'un Gouvernement monarchique théocratique et du contrôle d'une république démocratique et laïque, ayant des obligations impériales. La solution de ces problèmes soulève des questions délicates. Il est évident que se pose avec acuité la question du maintien d'institutions traditionnelles en marge de l'évolution moderne. Il y a un problème du caïdat et même un problème du Maghzen. Pour la première fois l'administration chérifienne se trouve avoir à faire à un état centralisé à l'occidental. Pourra-t-elle s'adapter à ces nouvelles conditions et surtout acquerra-t-elle ce qui toujours, dans l'histoire, a manqué au Maghzen marocain : le sens de l'intérêt général.

Le problème de la formation des élites et de la

(1) Des projets de création de « communes » indigènes sont depuis longtemps à l'étude.

place qu'elles peuvent occuper dans l'administration est donc capital. A cet égard, la récente ouverture de l'école d'administration marocaine destinée à fournir aux futurs fonctionnaires musulmans la formation à la fois technique et morale nécessaire, peut jouer un grand rôle.

CHAPITRE IV

LE PEUPEMENT

Composition. — La population musulmane représente (en 1947) 93 % de la population totale, les Israélites 2,74, les Européens 4,3.

Les Berbères. — Les Berbères forment l'élément le plus ancien et le plus nombreux : « Le Maroc est une quintessence de Berbérie » (SURDON). Ces Berbères, eux-mêmes mêlés, sont d'aspects anthropologiques très différents. Dans ce peuplement complexe, on peut distinguer trois grands groupes linguistiques :

Le groupe rifain, dans la zone espagnole, mais qui se prolonge au Maroc français, chez les Beni-Snassen de la région d'Oujda, et dans le nord-est du Moyen Atlas, au sud de Taza.

Le groupe beraber, parlant le dialecte Tamazirt, s'étend sur le Moyen Atlas et jusqu'au nord-ouest de Rabat (tribu Zemmour), dans la région du Haut Atlas oriental et le Sagho.

Le groupe chleuh, parlant le dialecte tachelhâit, occupe la partie occidentale du Haut Atlas, le Sous, le Draâ.

L'arabisation de toutes les tribus berbères fait de grands et rapides progrès. En 1947, les arabophones représentaient environ 64 % de la population, les bilingues 14 %, les berbérophones 22 %. Malgré

toutes les influences étrangères et ses divisions « la race berbère demeure, à travers toutes les vicissitudes, comme un arbre robuste fortement acclimaté au sol africain » (POTTIER).

Les Arabes. — Arrivés en partie aux VII^e et VIII^e siècles, plus encore aux XII^e et XIII^e (Hilaliens Maqils), ils ne pénétrèrent guère dans les montagnes et s'installèrent dans les plaines, les villes et les plateaux steppiques. Souvent, ils ont fusionné avec les Berbères et, au vrai, ce sont surtout des Arabes berbérisés ou des Berbères arabisés que l'on rencontre : citadins, agriculteurs des plaines atlantiques, tribus nomades de la haute vallée de la Moulouya et des hauts plateaux du Maroc oriental (Ouled el Hadiz, Beni Guil). Nomadisme et sédentarité ne sont pas liés à l'origine ethnique (arabe ou berbère) mais dépendent avant tout du milieu géographique et des conditions historiques. Les « Andalous », installés dans les grandes villes, constituent une aristocratie.

Les Noirs d'origine soudanaise (anciens esclaves), très métissés, se rencontrent surtout dans les villes. Les Haratines des oasis présahariennes sont des métis de Nègres et de Berbères.

Les Juifs sont d'origines diverses. Ceux des grandes villes (les plus nombreux et pour la plupart habitant le mellah) descendent généralement des Juifs expulsés d'Espagne, du XV^e au XVII^e siècle ; les Juifs des tribus du Haut Atlas (Demnat) sont les descendants soit de ceux émigrés de Palestine et de Cyrénaïque dans l'antiquité, soit de Berbères judaïsés aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Les Européens. — L'élément d'origine française représente 86 % de la population européenne. Ce pourcentage ne fait d'ailleurs que s'accroître (de 52 % en 1921 à 67 % en 1931, 71 % en 1936).

La population étrangère, Espagnols (vingt-huit mille), Italiens (quinze mille dont les deux tiers à Casablanca), Portugais (trois mille) s'assimile très rapidement à la population française, 50 % des étrangers se mariant avec des Français.

Le mouvement de la population. — L'accroissement de la population est le fait capital de la démographie du Maroc, le facteur le plus important de son évolution récente.

Certes, les statistiques de la population doivent être acceptées avec une certaine prudence, du fait de l'absence d'état-civil obligatoire pour les Musulmans (1), de l'importance de la population sans domicile fixe, etc.

Mais le sens général de l'évolution reste valable et celle-ci est étonnante. Le recensement de 1921 indique 3.500.000 habitants, celui de 1926 5.360.000, en 1936 6.245.000, en 1947 8.617.000. En vingt-cinq ans, le volume de la population a plus que doublé.

La population européenne a proportionnellement le plus augmenté, quadruplant de 1921 à 1947 (80 à 325.000). Accroissement irrégulier : de 1919 à 1922 gros apport, puis crise et nouvel accroissement après 1926, moins important, et suivi d'un nouveau ralentissement vers 1930 en liaison avec la crise mondiale. En 1934, un dahir réglemente l'immigration. De 1931 à 1936, la population européenne n'augmente que de 17,5 %, mais de 70 % de 1936 à 1941, grâce à l'afflux de réfugiés. Elle se développe aussi par un excédent de naissances sur les décès de quatre mille à cinq mille par an, grâce à un taux de natalité particulièrement élevé (moyenne : 1939-1946, 27 ‰).

(1) L'état-civil obligatoire doit être instauré en 1950.

L'accroissement de la population marocaine est dû uniquement à une natalité très forte qui oscille entre 380 (moyenne 1932-35) et 440 (moyenne 1941-45) pour 10.000 : taux de fécondité le plus élevé de l'Afrique du Nord (Algérie 345). La mortalité a beaucoup baissé grâce à la sécurité, à l'atténuation des effets des disettes par l'importation de céréales (10 millions de quintaux en 1945-46), à la lutte contre les épidémies (l'épidémie de 1877 avait enlevé le 1/3 de la population). Toutefois, elle reste soumise encore aux incidences des conditions climatologiques : en 1945, la sécheresse et la famine subséquente en firent monter le taux de 191/10.000 (moyenne 1939-1944), à 369/10.000 et 263/10.000 en 1946. Mais en 1947, le taux tombait à 137/10.000. Un petit nombre de Marocains (originaires surtout des territoires d'Agadir et du sud de Safi) vont en France. Mouvement de faible amplitude, essentiellement temporaire (1). On peut estimer à cent mille les Marocains installés en France, surtout nombreux à Gennevilliers (quinze mille).

Il faut s'attendre à voir la population marocaine doubler en trente-cinq ans, et tripler en cinquante-cinq ans. Ce fait pose d'importants problèmes économiques et sociaux (équipement sanitaire, logement, scolarisation, subsistance). C'est dans la perspective d'une population jeune, en plein essor, dont près de 35 % sont représentés par des enfants et adolescents de moins de quinze ans (2) qu'il faut envisager les problèmes d'avenir au Maroc.

Le problème de la « surpopulation ». — Il est évident qu'il y a rupture de rythme entre l'accrois-

(1) Le dahir de novembre 1949, créant un service de l'émigration, a remanié les dispositions antérieures et soumis les départs à la présentation d'un contrat de travail.

(2) En France 21 %, en Algérie 30 %.

sement démographique et économique. Dans ces questions de « vitesse d'évolution » des différents éléments de sa vie, réside l'essentiel des problèmes du Maroc. Vitesse de l'accroissement démographique et du développement économique, vitesse de l'équipement sanitaire et scolaire et vitesse de l'émancipation politique doivent être liées : chaque fois qu'une rupture a lieu entre ces différentes évolutions, il y a crise.

Crise de surproduction hier, de sous-production aujourd'hui. De même qu'au point de vue politique il risque d'osciller entre l'immobilisme qui ne tient pas compte des transformations de la population et les réformes trop hardies qui les précèdent.

L'accroissement démographique a fait parler de surpopulation, réclamer la fermeture du pays à de nouveaux arrivants, sous prétexte qu'il ne pouvait nourrir ceux qui s'y trouvaient. Or, c'est la colonisation qui a permis et un tel développement de la population indigène et, en même temps, l'élévation de son niveau de vie. L'accroissement du nombre d'indigènes a été fonction de celui de la population européenne.

Limiter ce peuplement, ce n'est pas laisser plus de place aux indigènes, c'est leur fournir moins de richesses. On ne peut parler de crise de surpopulation mais d'adaptation. La société nouvelle du Maroc n'est point comparable à nos sociétés européennes. Il y a brusque mutation. Les cadres techniques qui sont pour lui une nécessité vitale ne sont pas encore suffisants.

S'ils lui sont fournis, le « surplus annuel de deux cent mille indigènes bien loin d'alourdir l'économie marocaine ne peut que contribuer à son développement » car « l'étendue des exploitations, les ambitions techniques, l'ampleur des programmes font encore

du Maroc un pays neuf, où l'expansion démographique est un élément d'espoir et non d'inquiétude ».

Répartition géographique. — La population européenne fut toujours essentiellement citadine. Mais ce caractère tend à s'accuser : 91 % des Européens habitent dans les agglomérations de plus de 2.000 habitants (contre 86 % en 1936) et les seules villes de Casablanca et de Rabat groupent près des 2/3 de cette population. Ce confinement européen sur le Maroc côtier est grave au point de vue du développement de l'influence française et entraîne une rupture d'évolution entre l'intérieur et la frange atlantique, signe d'un certain « vieillissement » de la colonisation.

La population musulmane reste très fortement rurale (78 %), mais la proportion des citadins augmente constamment, passant de 10 % (1926) à 16 % (1936) et 22 % (1947). En onze ans, le nombre des agglomérations de plus de 25.000 habitants est passé de huit à quatorze ; la population des villes s'est accrue de 1 million. Casablanca, Fez, Marrakech sont des centres d'immigration. Mais si les régions pauvres et notamment le Sud lors des sécheresses envoient leur trop-plein de population, il ne s'agit en aucun cas de dépeuplement, l'augmentation naturelle compensant les départs.

La population est très inégalement répartie. La densité moyenne de 20 habitants au km² n'est qu'un chiffre sans grande signification : dans la région de l'oasis Figuig n'atteint-elle pas 485, cependant que dans le cercle de Bou Denib elle tombe à 2 et à 0,2 à Tous. Les fortes densités sont liées à la richesse agricole. Vallées bien arrosées et oasis sont très peuplées, mais, d'une façon générale, la densité diminue vers l'intérieur. Sur la moitié du territoire marocain, il n'y a pas 10 habitants au km². La zone

industrielle et urbaine côtière prend de plus en plus d'importance. La densité de la région de Casablanca est passée, en dix ans, de 50 à plus de 73, celle de la région de Rabat de 35 à 53. Une répartition souvent « historique » de la population tend à être remplacée par une répartition plus « économique » basée sur les ressources et la mise en valeur. La population marocaine ne paraît pas encore mise en place ni stabilisée. Elle reste très mouvante, 45 % des habitants vivent dans des nouallas ou sous la tente. La main-d'œuvre musulmane, par suite de tendances naturelles et d'habitudes historiques, s'emploie de façon intermittente plutôt que continuellement. Son manque de formation professionnelle accroît sa mobilité.

Répartition professionnelle. — Les Européens s'emploient surtout dans les professions industrielles (35 % de la population active), les services publics (26 %), le commerce (22 %), cependant que l'agriculture occupe 9 % seulement de la population. Ces chiffres soulignent l'importance de la population européenne « non directement productive » près de 50 %. Il s'agit bien d'une population d'encadrement. Depuis 1936 la population agricole et industrielle s'est beaucoup moins accrue (40 % environ) que celle employée dans les services publics (56 %) et, surtout, que le nombre des commerçants, qui augmentait de 107 %. Autre symptôme de vieillissement : au pionnier, au colon, tendent à succéder le fonctionnaire et le boutiquier.

La majeure partie de la population marocaine se consacre à l'agriculture (72 % de la population active), cependant que l'industrie en occupe 11,6 %, le commerce 8 %...

Depuis 1936, la population agricole n'a augmenté que de 20 %, la population commerçante de 30 % et le nombre des ouvriers de l'industrie de 50 %.

Bien que l'agriculture tienne toujours, et de très loin, le premier rang, ces chiffres indiquent l'évolution de l'économie marocaine, qui tend à se diversifier. Cet accroissement de la population industrielle pose d'importants problèmes sociaux de même que le contact des populations européennes et musulmanes.

Transformations sociales. — Tous les cadres traditionnels de vie sont transformés : la famille par l'affranchissement de la femme, la diminution de la polygamie devenue exceptionnelle, par l'affaiblissement de la tribu. La propriété s'individualise. L'échelle des valeurs sociales se modifie, le commerçant joue un rôle de plus en plus important ; l'argent prend une valeur plus grande comme critère social. Matériellement, des modifications apparaissent dans le costume, dans la maison : les nouallas et la tente reculent. De 1936 à 1947, l'habitation en dur est passée de 51 à 55.

C'est surtout l'afflux récent et d'une ampleur considérable, des indigènes vers la ville, qui modifie l'ancien équilibre. Les villes indigènes traditionnelles gagnent relativement peu. Ce sont les villes neuves qui appellent le campagnard. Casablanca, qui n'avait, il y a trente ans, que quelques milliers d'habitants, compte quatre cent trente mille Indigènes.

L'installation du Protectorat pose aux différents genres de vie indigènes des problèmes délicats d'adaptation et d'évolution. Avec l'intégration, dans une cité moderne, de masses indigènes considérables, autre chose apparaît : la formation brutale d'une nouvelle catégorie sociale ; la naissance et le développement d'un prolétariat indigène.

Problème du prolétariat marocain. — La ville attire, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour de nombreuses raisons psychologiques. La campagne reste plus ou moins soumise à

l'influence du caïd, mais à la ville « tout le monde est caïd » disent les ouvriers. Egalité de conditions, liberté plus grande, désir d'échapper aux cadres traditionnels ; fuite d'une société encore féodale vers une société démocratique, sont autant de causes d'exode.

Mais que de questions posées par cette arrivée massive. Et d'abord, un problème d'urbanisme, plus simplement d'habitat. Les anciennes médinas sont très vite saturées. Les nouveaux venus s'entassent dans des bidonvilles qui représentent, au point de vue de l'hygiène, de vrais dangers. On s'efforça de créer de nouvelles médinas, avec la collaboration des Habous. Mais les réalisations n'arrivèrent pas à suivre le rythme des arrivées. L'Office de l'habitat créa une cité à Ain-Chock ; les bidonvilles subsistent pourtant groupant encore plus de 100.000 habitants à Casablanca. Par ailleurs, même dans les constructions comme la nouvelle médina, l'entassement est remarquable : le logement d'une pièce pour la famille ouvrière indigène reste la règle.

Problème social aussi que pose le désencadrement de ces prolétaires d'origine campagnarde. Peu sensible à la première génération, où les relations avec le bled demeurent étroites, le lien familial fort, où l'empreinte religieuse, les habitudes communautaires « tiennent » encore la plupart des ouvriers. Mais les influences modernes, l'usine, les journaux jouent un rôle de ferment. Ces ouvriers venus d'un milieu rural, souvent berbère, sont soumis à la double sollicitation d'une société moderne et d'une bourgeoisie très arabisée, d'origine fassie, installée à Casablanca pour affaires. Et ces ferments agissent à la deuxième génération, parmi les jeunes chez qui l'école fait naître l'inquiétude. Une prise de conscience brutale pourra, assez tôt, atteindre ces masses

désencadrées et soumises à des pressions diverses : éventualité capitale pour le Maroc de demain.

Cette véritable crise de civilisation se double parfois d'une crise d'évolution sociale. Les fils d'ouvriers ou de petits commerçants, européanisés, fréquentant l'école et devenus « savants » ont des ambitions. Ils se sentent doublement étrangers à leur milieu traditionnaliste et médiocre.

Les problèmes de juxtaposition, de compénétration ou de passage de civilisations ; problèmes de classes et d'évolution sociale : l'avenir des nouveaux milieux urbains est plein d'inconnu.

Cette crise donne à l'œuvre sociale et culturelle tout son prix.

Œuvre sociale et culturelle

La santé publique. — Avant le Protectorat, le Maroc était périodiquement la proie d'épidémies que l'absence de toute hygiène et de tout équipement sanitaire rendait particulièrement dévastatrices : en 1872 la peste, en 1877 le choléra, en 1884 la typhoïde, etc. La syphilis y régnait à l'état endémique ; on considérait en 1920, que 75 % de la population en était atteinte.

Très rapidement, les grandes villes furent dotées d'équipement hospitalier, cependant que des mesures de protection sanitaire étaient établies.

La direction de la santé publique se développait rapidement (en 1946, neuf millions six cent soixante mille consultations). Des établissements spécialisés étaient créés, notamment six dispensaires ophtalmologiques, doublés de trois groupes mobiles, l'Institut d'Hygiène (1930) avec ses sections d'enseignement et d'étude, l'Institut Pasteur de Casablanca (1932) avec annexe à Marrakech, etc.

Les résultats sont remarquables : le trachome en régression, le paludisme atténué, le typhus en recul complet, la peste disparue de même que la variole. L'épidémie de choléra qui, en 1947, ravagea l'Égypte, n'atteignit pas le Maroc. La mortalité infantile diminue rapidement.

L'œuvre du Service de Santé prend, depuis la guerre, un nouvel essor avec un vaste plan d'équipement : création de nouveaux hôpitaux, infirmeries modernisées et multipliées, nombre des salles de visite des postes ruraux doublé... Cet effort porte aussi sur l'habitat, les conditions d'hygiène générale, la lutte contre les moustiques, et la fourniture d'eau potable, etc. Enfin toute une action de propagande doit faire pénétrer dans tous les milieux les notions d'hygiène ; le Service d'Éducation sanitaire utilise la presse, les caravanes sanitaires, la radio et surtout l'école.

L'école et ses problèmes. — Question complexe que celle de l'école : nature de l'enseignement à donner, sous quelles formes (établissements mixtes ou musulmans), méthodes pédagogiques à employer : doit-on « rallier à notre psychologie occidentale » des populations si profondément marquées par l'Islam. Problème aussi des débouchés pour les élèves, du nationalisme qui trouve, dans la jeunesse des écoles ses leaders et ses adhérents les plus enthousiastes. Problème enfin de la langue véhiculaire.

La Direction de l'Instruction publique créée en 1920, comprend, outre les différents services de l'enseignement, des établissements de recherches (Institut des Hautes Études marocaines, Institut scientifique chérifien, Bibliothèque générale du Protectorat, etc.).

Le souci d'adapter l'enseignement aux besoins d'une population scolaire provenant de milieux

très variés, la volonté d'aider à la formation d'une culture originale mixte tout en satisfaisant aux besoins économiques du pays, ont conduit à varier les établissements réservés aux jeunes Marocains, qui peuvent aussi fréquenter dans les mêmes conditions que les Européens les établissements français. L'enseignement secondaire musulman compte sept établissements (deux mille cinq cents élèves). Dans l'enseignement primaire, les écoles d'apprentissage, les écoles urbaines et rurales, les écoles de fillettes totalisent plus de soixante-quinze mille élèves en 1947 (1943 : trente-trois mille). Enfin, ont été ouvertes des écoles foraines, qui répandent, dans les campagnes, un enseignement rudimentaire. C'est plus de cent dix mille jeunes Musulmans qui sont scolarisés (1) ; effort considérable, en vingt-cinq ans. Mais les besoins sont immenses.

En effet, longtemps indifférents, sinon même hostiles à l'école, les Marocains ont, depuis 1939 surtout, manifesté un grand goût pour elle. Et c'est à un véritable « rush » scolaire qu'il faut faire face. Cet afflux récent d'une ampleur extraordinaire, l'accroissement de la population, demandent un gros effort de constructions scolaires, de recrutement, etc.

Les dépenses d'équipement de l'instruction publique sont passées, de 5 millions en 1944, à 620 millions en 1947 et son budget représentait à cette date 13 % du budget global. De 1945 à 1950 les effectifs scolaires ont doublé.

Cependant, moins de un dixième de la population d'âge scolaire peut fréquenter l'école.

(1) L'ensemble des effectifs scolaires du Maroc dépasse cent quatre-vingt mille, à quoi il faut ajouter plus de trente mille élèves des écoles foraines et les six mille auditeurs des cours d'adultes. Le Protectorat facilite l'étude des jeunes Musulmans en distribuant de nombreuses bourses, en créant des cantines pour les élèves pauvres, etc.

Il est vrai, qu'à côté de cet enseignement, subsiste l'enseignement traditionnel. L'administration, assez réticente à son égard, l'ignore en grande partie. Il comprend des écoles coraniques, ou msids (huit mille cinq cents élèves environ à Casablanca), des écoles secondaires fournissant un enseignement plus approfondi de l'arabe, enfin, l'Université Qarawyn de Fez.

Ce développement de l'enseignement pose le problème des débouchés. Entendons par là que le moindre diplôme multiplie les ambitions et que, se considérant comme « savant », l'indigène estime avoir droit à une « belle situation » (et d'autant plus que, parfois, ce n'est qu'au prix de grands sacrifices qu'il a pu faire ses études). Il faudra intégrer ces jeunes Marocains diplômés pour éviter d'en faire des aigris. Ceci peut apparaître facile, puisque nous l'avons vu, la formation d'élites indigènes est nécessaire à l'administration marocaine. Mais souvent, le savoir ne s'accompagne pas de culture. La mémoire, fort développée par les formes de l'enseignement traditionnel, permet l'acquisition de connaissances qui restent parfois étrangères.

Sans doute, ne s'agit-il là que d'une période d'adaptation, jusqu'au jour où des maîtres formés par cet enseignement mixte le dispenseront à leur tour, c'est-à-dire seront obligés de le faire leur et lui donneront la meilleure forme pour être assimilé par les jeunes Marocains.

L'avenir de l'école au Maroc repose aussi sur le développement de l'enseignement professionnel, qui doit devenir le plus important. A la fois, parce que, centré sur une activité pratique et précise, il « mord » mieux, et parce qu'il permet une promotion de l'indigène dans le même cadre de vie, évite la formation « d'expatriés intellectuels » ; enfin, parce qu'il peut répondre aux besoins grandissants de l'industrie et

corriger le manque de spécialisation dont souffre l'ouvrier marocain.

En 1947, trois mille élèves recevaient un enseignement technique (chiffre devant être porté à trente mille en 1951). Cet enseignement doit permettre de ne pas brûler les étapes, d'assurer un relais et comme une plate-forme de départ à la diffusion de la culture française. C'est lui qui permettra la modernisation, en quelque sorte interne, des structures traditionnelles d'économie. L'essentiel du problème de l'école au Maroc réside dans l'adaptation « des institutions scolaires au milieu social et économique ».

CHAPITRE V

LES STRUCTURES ÉCONOMIQUES

§ 1. — Les structures agricoles

Des 4.500.000 ha de terre cultivés, les Indigènes possèdent 93 %, mais ils ne produisent que 85 % de la production totale. La juxtaposition de ces deux chiffres pose le problème de l'agriculture indigène.

Agriculture indigène traditionnelle. — Qu'il soit installé dans les vallées, où les villages se serrent autour de l'« agadir » (grenier-forteresse), au pourtour des massifs sur le « dir », la zone de 200 à 400 m où l'eau abonde, les modes de cultures de l'agriculteur de la montagne ne changent guère. Une propriété minuscule et très morcelée fournit de l'orge, des légumes, des fruits avec des procédés archaïques : travail à la houe, travaux de terrassements, système compliqué de canaux. C'est le « bled seguia », le pays de l'eau.

La culture s'accompagne d'élevage transhumant, qui présente de nombreuses modalités locales. Soit que l'activité sédentaire l'emporte, comme dans le Haut Atlas, le Siroua, où la transhumance se réduit à des mouvements verticaux de faible envergure, soit que comme chez les Beni M'Guild du Moyen

Atlas, l'élevage prédomine entraînant un quasi-nomadisme, avec déplacement de tout le groupe ; la culture se limite à quelques champs d'orge et de maïs, le transhumant a un établissement fixe dans les petites vallées intermédiaires entre la montagne et la plaine.

Pour l'agriculture des oasis présahariennes, la tyrannie de l'eau devient primordiale. Toute une série de travaux, à la fois primitifs et compliqués sont employés pour l'irrigation. La vraie richesse n'est pas le sol, mais l'eau, et sa possession ou son utilisation donnent lieu à des compétitions acharnées. Le travail se fait à la houe. Un petit élevage de moutons et de chèvres complète, sur les marges de l'oasis, les ressources agricoles. La propriété est extrêmement morcelée : parfois, des propriétaires différents se partagent le sol, le palmier et ses rejets. La population, très dense, enfermée dans le village fortifié (Ksar), mène une vie étroitement dépendante des conditions naturelles.

Tout aussi esclaves de la nature, sont les grands nomades des hauts plateaux du Maroc oriental. Avec leurs tentes de laine, leurs troupeaux de chameaux et de moutons, ils se déplacent de pâturages en pâturages, au hasard des pluies. Le bétail est leur richesse, et « la base même de leur existence », mais base précaire ; les pertes peuvent, les années de sécheresse, atteindre 50 % du troupeau. L'occupation française a fait cesser le pillage et la domination des oasis (encore que souvent elle subsiste sous forme de prêts), diminuer le commerce des caravanes, et le nomade émigre ou tend à se sédentariser.

Apparaît aussi comme le vestige d'un autre âge, le mode de culture du fellah des plaines atlantiques. Son araire, tiré par un chameau et un âne, une vache et un mulet, ne fait que gratter le sol, évitant juj-

biers et touffes de palmiers nains. Le cultivateur manque de matériel et de capitaux.

Cultivant en terre sèche (bled bour), il ignore les pratiques culturales qui permettraient de pallier les irrégularités des précipitations. Le sol ne reçoit d'autre façon qu'un labour de semailles très superficiel, effectué après les pluies. Essentiellement céréaliculteur (blé, orge, maïs), avec élevage de moutons et de bovins sur la jachère non travaillée. Celle-ci, conséquence de la sécheresse estivale, se pratique un an sur deux, et réduit la superficie cultivée de moitié, alors que, fréquemment, la propriété est fort peu étendue.

Le petit propriétaire qui cultive son domaine, la « zuja » (qui désigne, à la fois, l'attelage de deux bêtes et la petite propriété de 10 à 12 ha), a un sort souvent misérable. Les rendements sont très faibles (4-5 qx à l'hectare) ; une trop grande sécheresse et il est obligé de s'endetter. L'usurier arrivera souvent à le réduire à l'état de métayer. Métayer travaillant à des conditions variables ; le contrat d'exploitation le plus fréquent étant celui du « khammés », qui fournit son travail, l'attelage, et perçoit le cinquième du revenu.

Ces agriculteurs vivent aussi bien sous la tente (dont l'usage n'est pas réservé aux nomades) que dans la noualla ou la maison en dur.

L'étendue des surfaces cultivées est très variable : après une mauvaise récolte, elle se restreint faute de ressources et d'animaux pour travailler. Ces grandes variations de la superficie ensemencée, les grandes irrégularités des rendements par suite des caprices du climat, expliquent l'ampleur des différences des productions d'une année à l'autre. En 1941, la production indigène de céréales dépassait 35 millions de quintaux, tandis qu'en 1945, elle était

inférieure à 3 millions et demi de quintaux ; une année sur deux, la récolte est inférieure à la production moyenne. Le paysan ne cherche guère à produire que pour sa consommation personnelle : la part de récolte commercialisée est généralement infime.

Economie paysanne autonome : alimentation, matière première d'habillement (laine, cuir), logement même (laine, poils de chèvre, branchages) sont fournis par l'exploitation. Le surplus, s'il y en a, et de petites activités accessoires (ramassage de plantes, location de services, etc.) permettent d'acheter le strict minimum des produits importés nécessaires.

Structure agricole moderne. — La grosse ferme européenne avec ses vastes bâtiments, ses silos, entourée d'arbres et de jardins, groupant, sous la même direction, plusieurs centaines, parfois plusieurs milliers d'hectares est le signe d'un monde différent.

La colonisation européenne s'est faite, soit par l'attribution de terres par vente par l'administration, ces terres provenant des propriétés domaniales (terres maghzen), des Habous ou des propriétés collectives des tribus (terres guich). Furent ainsi attribués des lots de petite, de moyenne (150 à 400 ha), ou de grande colonisation (dépassant 500 ha). Par ailleurs, se développait la colonisation privée, par achat direct de terrains aux particuliers (terre melk). Ces achats provoquèrent souvent des contestations qui, en vertu de la complexité de la procédure foncière des Marocains, conduisirent à des procès inextricables. Pour donner une base solide au régime foncier, fut instauré le « Service de la Conservation et de la Propriété foncière » qui délimite et immatricule les biens fonciers.

L'ensemble de la colonisation comprend environ cinq mille cinq cents colons possédant 900.000 ha, dont la moitié est exploitée (7 % des terres cultivées). La colonisation officielle est presque arrêtée (1).

Elle est surtout dense dans les plaines du Nord et du Nord-Ouest (Gharb, région de Fez, Meknès).

La ferme européenne est vaste (20 % des exploitations occupent 65 % des terres de colonisation). Achat et mise en valeur demandent des capitaux considérables ; cela entraîne souvent la liaison de l'agriculture avec des organismes de crédit, une forme d'agriculture « capitaliste » sensible aux mouvements économiques. D'autant plus que ces fermes n'ont pas le souci de produire pour la consommation personnelle, mais pour la vente ; agriculture « commerciale » : grande culture, où les Européens ne forment que le cadre technique et emploient de très nombreux ouvriers agricoles (plus de cent mille permanents). Exploitations mécanisées aussi, nées à l'époque de la « révolution mécanicienne de l'agriculture ». Et par là aussi, ouvertes sur le monde extérieur d'où viennent machines et carburants. Agriculture scientifique enfin : assolements étudiés, semences sélectionnées, etc. Les colons travaillent en liaison avec les organismes administratifs et la recherche agronomique (Centre de recherches, fermes expérimentales), s'intéressent aux progrès techniques, à l'évolution de la conjoncture économique (Société d'Agriculteurs).

Les colons céréaliculteurs pratiquent le dry-farming. Par des façons répétées, même sur les terres non ensemencées (jachère travaillée), le sol maintenu meuble et propre, accroît et conserve ses réserves

(1) Reprise seulement pour les périmètres irrigués.

d'eau. L'eau accumulée pendant deux ans sert à la récolte d'une seule année. Aussi, cette agriculture est-elle beaucoup moins sensible aux variations climatiques. Les plus mauvaises récoltes européennes, de 1939 à 1944, n'ont été inférieures que de 25 % à la meilleure ; les rendements sont le double ou le triple de ceux des indigènes (moyenne pour les céréales : 12 qx à l'hectare).

La propriété européenne est moins soumise à la monoculture. Un effort a été fait pour diversifier la production. La monoculture représentant un danger, à la fois à cause de l'irrégularité du climat et de la concurrence mondiale : l'effondrement de certains cours avant-guerre créa des difficultés considérables (crise agricole de 1932). Cette agriculture tend à se compliquer ; le mot de « colonisation » européenne, qui évoque le paysage de la grosse ferme à blé, recouvre des réalités très variées ; différences visibles dans l'aspect des fermes qui traduit parfois l'origine des colons.

Un type plus complexe d'exploitation se répand, où la vigne, les arbres fruitiers, les cultures complémentaires, l'élevage, se combinent à la céréaliculture ; passage de la monoculture à la polyculture, sous forme parfois de groupement de fermes dirigées par le même propriétaire.

Cette évolution s'est précipitée pendant la période des hostilités. Isolé, le Maroc essaya de fournir des produits jusque-là importés : « l'autonomie agricole » était devenue une quasi-nécessité.

La colonisation européenne a diversifié la production marocaine, introduisant le blé tendre, les cultures de primeurs, des plantes industrielles, des plantes médicinales, les prairies artificielles, etc.

Là où le peuplement de colons est suffisamment dense, la population rurale marocaine manifeste

des progrès. Mais, dans l'ensemble, la colonisation n'a guère modifié la vie agricole de la masse des cultivateurs indigènes. L'exemple n'est pas suffisant, parce qu'il y a un trop grand écart entre les deux sociétés en présence et leurs moyens. Pour qu'il y ait emprunt, il faut qu'il y ait déjà et volonté de transformation et possibilité d'adoption.

Pour remédier à cette stagnation, un vaste effort administratif et d'équipement a été entrepris par le Protectorat.

L'hydraulique agricole. — Dès le 1^{er} juillet 1914, un dahir établissait le principe de la domanialité des eaux et jetait les bases juridiques d'une exploitation rationnelle des ressources hydrauliques.

L'administration a multiplié les ouvrages de petite hydraulique, accru le nombre des points d'eau. Par l'assèchement de zones marécageuses (dayas et mardjas), de nouvelles terres ont été gagnées (notamment dans le Gharb).

Enfin, la construction de grands barrages de retenue a permis la mise en irrigation de vastes périmètres. L'exemple de la mise en valeur de la région de Slimane est caractéristique. Avant le Protectorat, c'était une plaine de doum et de chien-dent, inondée par le Beth (dont le débit de 1 m³ à l'étiage passait à plus de 430 m³ en crues). Le barrage d'El Kansera (35 km de Slimane), construit de 1931 à 1934, avec une retenue de 225 millions de mètres cubes, permis de faire cesser les inondations et d'irriguer 30.000 ha par un réseau de 200 km de canaux. La région est devenue une des plus riches du Maroc (environ 5.000 ha d'agrumes et de vergers).

Les conséquences démographiques de ces travaux qui « ont fait de la région de Slimane un des principaux centres d'attraction du Maroc », sont non

moins remarquables. Le peuplement indigène y est passé de vingt-cinq mille en 1916, à cinquante-huit mille en 1945 ; l'action valorisatrice « justifiant sans doute une population de dix mille Européens et de plus de cent mille Indigènes ».

Actuellement, 215.000 ha peuvent être irrigués et dès 1952, 150.000 ha nouveaux. Les possibilités d'irrigation du Maroc restent très grandes et sont estimées à plus de 1 million d'hectares.

L'effort administratif. — L'œuvre agronomique permit l'adaptation ou la création d'espèces nouvelles par hybridation, la sélection de semences distribuées aux indigènes. De même le Service de Défense des Végétaux lutta contre les maladies cryptogamiques, l'invasion des sauterelles.

L'administration s'efforça d'agir par la distribution de primes pour encourager certaines cultures (prime à la plantation de l'olivier) ou pour introduire des perfectionnements techniques (prime à la jachère travaillée, à l'emploi de charrues améliorées, etc.).

Une série d'organismes furent créés : les sociétés indigènes de prévoyance (dès 1917), chargées de protéger le fellah contre les usuriers, de les initier aux méthodes européennes, et d'assurer le conditionnement et l'écoulement des récoltes (1) : des coopératives agricoles indigènes (douze) ; des Caisses de Crédit agricole (six). L'enseignement agricole fut créé et compte soixante-quatorze écoles rurales avec jardin, voire même petite ferme d'application.

Mais les résultats n'apparurent pas en rapport avec l'ampleur de l'effort. Les rendements ne s'élevèrent qu'à peine. Ces tentatives étaient trop fragmentaires, elles ne modifiaient qu'un élément de la

(1) Actuellement cinquante-sept sociétés groupant plus d'un million d'adhérents.

production et parfois rompaient l'équilibre traditionnel de l'organisation agricole (ainsi la substitution de la charrue à l'araire non accompagnée d'une amélioration de la traction animale).

La juxtaposition de ces deux grands types agraires, « l'Européen », perfectionnant sans cesse ses techniques, et l'indigène englués dans son traditionalisme et n'arrivant pas à atténuer l'emprise des facteurs climatiques ; la nécessité de développer la production agricole dont la progression ne suivait pas celle de la population ; le désir de faire pénétrer dans les campagnes des progrès sociaux, dont ne profiteraient guère que les habitants des villes (écoles, hôpitaux), conduisirent à l'idée d'une vaste modernisation, sur de nouvelles bases du paysannat indigène.

La modernisation rurale. Les S. M. P. — On pouvait s'inspirer des exemples algériens et tunisiens. Mais en Algérie notamment, la réforme essayait surtout de transformer l'agriculteur indigène en agriculteur de type français et de lui faire franchir en quelque sorte un échelon. On estima, au Maroc, que « le progrès rural exige aujourd'hui une mutation brusque et totale » : qu'il fallait passer de l'araire au tracteur.

Ainsi furent créés, en 1945, les S. M. P. ou Secteurs de Modernisation du Paysannat. Réforme véritablement révolutionnaire, que l'on a comparée aux phalanstères de Fourier, aux kolkhozes soviétiques et à l'œuvre américaine de la vallée du Tennessee. Il y a actuellement trente-deux de ces centres de modernisation, installés sur les terres collectives, exploitant 17.000 ha et surveillant la culture de 20.000 autres.

Chaque S. M. P. est, à la fois, un cadre foncier et juridique de gestion, et d'équipement social. Cadre foncier, il a l'étendue d'un grand domaine, 500 ha à

Tanchachat, 3.800 aux Dkhissa, la superficie variant avec la nature du sol et des cultures. Chaque chef de famille reçoit, au sein de l'entreprise, un domaine propre. Ces grands domaines sont pourvus de moyens puissants ; une centrale d'équipement s'occupe du matériel, une place prééminente étant donnée à la motoculture car, dans ce pays, le travail du sol en temps opportun (c'est-à-dire pouvant être fait rapidement) et en profondeur (c'est-à-dire avec des engins puissants) est capital.

Au point de vue juridique, chaque secteur forme un établissement public doté de l'autonomie financière, qui se superpose aux anciennes collectivités qui restent propriétaires du sol. La gestion est assurée par les autorités de tutelle (contrôle civil et cafd) et par un Conseil d'Administration élu par la communauté rurale. Ces communautés rurales sont d'ailleurs traditionnellement attachées à des formes collectives de gestion (djemaas). C'est ce conseil qui en principe fixe les programmes de culture, la rémunération du travail et procède au partage des récoltes.

L'œuvre économique se double d'une œuvre sociale ; le S. M. P. « vise, en dehors de la mise en valeur et d'une culture plus rationnelle des terres, une transformation de la vie même du fellah ». Chaque secteur a son infirmerie, son école avec cantine et jardin scolaire donnant les premières notions d'agriculture pratique, ses installations sanitaires, voire son équipement sportif : c'est « l'infrastructure sociale ».

Pour la formation des cadres d'exécution, un centre, créé près de Rabat doit fonctionner en octobre 1949. Les différents secteurs forment leurs ouvriers spécialisés.

Les premiers plans ambitieux de construction de

villages ont dû être abandonnés en raison du goût des fellahs pour leur logement traditionnel, auquel toutefois des améliorations ont été apportées : fontaines, égouts, moulins, etc.

Certes, on a pu faire des critiques à cette œuvre : en particulier son aspect communautaire, mais ces formes répondent à certaines traditions indigènes ; la création de ces S. M. P., en dehors de la colonisation européenne, et ses incidences sur celle-ci (raréfaction de la main-d'œuvre, de l'équipement en matériel au profit des stations des secteurs), mais des possibilités d'adaptation demeurent. On a critiqué aussi le prix de cette action, mais c'est qu'il s'agit d'un lancement et « qu'un échec ne doit pas être possible ».

Aménagés, assouplis, suivant les conditions locales (ce qui est d'ailleurs prévu dans leur formule d'exploitation), les S. M. P. doivent être un facteur décisif de l'évolution de l'agriculture indigène. Toutefois, cette œuvre, pour importante et spectaculaire qu'elle soit, ne doit pas faire oublier les efforts et les réalisations antérieurs qui, seuls, d'ailleurs, l'ont rendue possible (1) ; ni que c'est la colonisation qui a servi, à ses risques et périls, de banc d'essai.

§ 2. — Les structures industrielles

L'artisanat. — Dans les campagnes, l'autonomie du fellah reste de rigueur : il écrase le grain, tisse les tapis, fabrique des objets usuels en bois ou en poterie avec de nombreux degrés de spécialisation.

Mais le domaine le plus important de l'artisanat est celui du travail spécialisé, dans les villes. Plus du

(1) Notamment la mise en valeur de la région des Beni-Amir (Tadla) avec une formule assez voisine du « paysannat » par la création de l'Office autonome des Beni-Amir (1941).

tiers de la population urbaine musulmane s'y consacrent. L'artisanat a conservé ses formes traditionnelles. Les artisans sont groupés en corporations sous le contrôle du mohtasseb ou prévôt des marchands. Les souks, spécialisés, se regroupent dans un ordre définitif : les métiers les plus estimés étant au centre de la ville. Celle-ci a gardé l'essentiel de son aspect : rues étroites fuyant la ligne droite, maisons fermées sur la rue, etc.

L'artisan est, à la fois, fabricant et commerçant. Il travaille suivant les vieux procédés, à la main, sans grand capital, le plus souvent seul ou aidé d'un ou deux ouvriers ou apprentis (pour quatre-vingt-quinze mille deux cents patrons, soixante et onze mille huit cents apprentis et ouvriers).

Les artisans les plus nombreux travaillent les textiles, et surtout fabriquent des tapis. Moins délicats que ceux d'Orient, plus variés, ce sont les tapis « citadins » à décor floral multicolore (ceux de Rabat représentent 50 % de la production de tapis du Maroc) ou les tapis berbères, à décor géométrique très varié suivant les régions. L'artisanat de la laine produit des tissus pour couvertures ou vêtements, et fait vivre la corporation des teinturiers.

Vient ensuite la corporation du cuir, groupant plus de trente mille artisans, babouchiers, maroquinières, selliers, relieurs. Les artisans du bois travaillent le thuya et le cèdre. Il faut ajouter les ferronniers, les travailleurs de la céramique soit citadins (poterie émaillée), soit berbères, l'artisanat de la natte, du cuir, etc.

Les vieilles villes de Fez, Meknès et Marrakech sont les grands foyers de cet artisanat.

Mais celui-ci traverse une crise due aux conditions économiques nouvelles et au contact des formes industrielles modernes.

Crise et « modernisation » de l'artisanat. — Il est évident que l'artisanat ne peut trouver un débouché suffisant dans la fabrication de produits de curiosité, des « articles marocains ». Ces ventes sont trop soumises aux conditions variables de la mode. Mais lorsqu'il se tourne vers la fourniture d'objets d'usage courant, l'artisanat se heurte à de grandes difficultés. D'abord celles nées de l'évolution sociale. Des couches de plus en plus nombreuses de la population s'adaptent aux produits européens ; la chaussure remplace la babouche, le veston la djellaba. La production européenne en série fournit à meilleur compte, souvent à meilleure qualité, les objets traditionnels eux-mêmes. Dès avant le Protectorat, pénétraient au Maroc des produits de style local fabriqués en Europe.

Le problème de l'artisanat se pose donc. Il n'est pas récent, mais a pris de plus en plus d'acuité, surtout à partir de 1934, lorsque les produits japonais envahirent le marché. Et le problème est grave, cet artisanat présentant un grand intérêt, non seulement au point de vue économique (et artistique), mais aussi social. Les artisans forment une population de vie traditionnelle, encadrée, qu'il est impossible de livrer à la prolétarisation. Cette question n'est, dans son fond, pas spécifiquement marocaine ; la défense de l'artisanat ou de la petite entreprise s'est posée aussi en Europe et a provoqué des efforts de solution. Mais ici, le problème se complique par la juxtaposition brutale de deux civilisations opposées.

Les efforts faits par l'administration n'ont pu qu'à peine enrayer la crise sans vraiment revivifier l'artisanat. On a créé le Service des Métiers et Arts marocains et pris toute une série de mesures : garantie de la qualité par un estampillage officiel création

d'ateliers d'apprentissage, fournitures d'avance, formation de coopératives, foires artisanales (comme celle de Fez), création du comptoir artisanal marocain en 1938 pour aider à la diffusion et à la vente des produits artisanaux, etc. Mais ces mesures de défense ne modifiaient pas cet artisanat (1). Or, il ne peut se sauver qu'en transformant ses méthodes. Un effort de modernisation de l'outillage et des techniques est tenté par la création d'ateliers-pilotes, dirigés par des moniteurs qui doivent permettre à une technique moderne de remplacer les habitudes routinières moyenâgeuses.

Comme pour le paysannat, c'est une véritable révolution qu'on s'efforce de diriger, par un plan prévu jusqu'en 1952.

L'industrie moderne. — Rien de plus caractéristique de la juxtaposition des deux Maroc que la visite, au sortir de l'ancienne médina, du quartier industriel moderne des Roches-Noires à Casablanca. Toutes les formes d'entreprises, du simple atelier jusqu'à la grande usine moderne, s'y rencontrent. Mais d'une façon générale, la moyenne entreprise domine (huit cents établissements emploient soixante-quinze mille ouvriers) ; production soumise aux variations du marché mondial et sensible à toutes les fluctuations économiques, employant un matériel moderne, une nombreuse main-d'œuvre, une énergie de plus en plus grande, nécessitant de gros investissements et d'importants capitaux de roulement. Le plus souvent, ces entreprises sont liées aux banques (Banque Commerciale, Crédit Lyonnais, B. N. C. I., etc.) dépendant plus ou moins directement des grands groupes financiers nationaux

(1) L'essor de l'artisanat pendant la guerre a été évidemment dû aux circonstances et ne doit pas faire oublier la permanence de ses problèmes.

et internationaux, la Banque de Paris et des Pays-Bas surtout, dont le rôle dans l'établissement du Protectorat fut capital.

§ **Législation ouvrière.** — Le développement de cette industrie a entraîné l'élaboration d'une législation ouvrière. Ces lois sociales, empruntées à la France, sont « acclimatées au Maroc ». Un ensemble de dahirs ont été ainsi pris : dahir sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs (1926), que l'Inspection du Travail créée en 1927, est chargée de faire appliquer ; le dahir sur les accidents de travail en 1927, étendu aux exploitations agricoles (1945). Les dahirs de 1926 et 1937 ont limité la durée du travail ; celui de 1936 institue le salaire minimum, etc. L'apprentissage a été développé par l'obligation, faite aux entreprises industrielles de plus de cinquante ouvriers, de former des apprentis.

En 1942, la Caisse d'Aide sociale fut créée pour fournir des Allocations familiales aux ouvriers. Une Direction du travail et des questions sociales est chargée de toutes les questions ouvrières.

Les groupements professionnels étaient soumis au dahir de 1914 sur les associations jusqu'en 1936. A cette date, fut autorisée la création de syndicats. La question syndicale au Maroc est complexe. Les syndicats ont des adhérents marocains, mais leur présence n'est que tolérée par l'administration (inapplication du dahir de 1938 prévoyant des peines pour l'affiliation des sujets marocains) (1).

(1) Le droit syndical implicitement reconnu aux Marocains voit sa reconnaissance légale retardée par le heurt de deux conceptions soutenues par le Palais de la Résidence : syndicats autonomes indigènes ou syndicats communs.

L'équipement moderne. — L'établissement de cette industrie ne fut possible que grâce à l'équipement moderne créé par la France.

Ports. — Avant le Protectorat, le Maroc n'était ouvert que par huit ports, ports de nom ; simple rade le plus souvent, où le trafic se faisait par l'intermédiaire obligatoire de barcasses.

La côte marocaine présente de nombreuses difficultés : peu d'abris naturels, pas d'estuaire profond, la barre en rend dangereux l'accès.

Dès 1913, Lyautey décida de faire un grand port à Casablanca, cependant qu'un port secondaire serait établi à Kénitra.

Le port de Casablanca comprend essentiellement deux jetées : la jetée Delure (2.600 m) et la jetée transversale (1.600 m) qui, s'appuyant à une petite baie... forment un plan d'eau de 160 ha avec des fonds de 9 à 11 m. Avec ses 90.000 m² de hangars, ses 3.500 m de quais, ses 420.000 m² de terre-plein, ses mâles spécialisés, son dock flottant, ses trente-sept grues ; il peut manipuler près de 6 millions de t de marchandises par an (5.720.000 en 1949) assurant 75 % du trafic portuaire du Maroc (94 % en 1944). Ses installations doivent d'ailleurs être développées pour répondre aux besoins croissants, et un vaste effort est entrepris qui porte sur la création d'un quai de primeurs et de fruits, d'une forme de radoub, d'entrepôts frigorifiques, etc. (1). Casablanca avec 575.000 habitants (moins de 20.000 en 1900) est la plus grande ville d'Afrique du Nord, la plus remarquable des « villes-champignons ».

Son port est complété par celui de Fedala (25 km au Nord) spécialisé dans les trafics de combustibles

(1) Casablanca est également le principal aéroport du Maroc assurant 90 % du trafic passagers (130.000 en 1949) et la majeure partie des 7.000 t de fret.

liquides (150 à 200.000 t annuellement). Port de pêche aussi, qui a donné naissance à un centre industriel; 320.000 t y ont été manipulées en 1949 (4 % du trafic maritime total).

Port-Lyautey (56.000 habitants), l'ancien Kénitra, fut créé de toutes pièces, dans une boucle du Sebou, à 17 km de la mer. Port de céréales, il comprend des silos de stockage et d'embarquement, d'une capacité de 100.000 qx. Son trafic, réduit à rien durant la guerre atteint, 290.000 t.

Le port de Safi (51.000 habitants), créé pour évacuer les phosphates de Louis-Gentil, également port pétrolier et port de pêche est le deuxième port du Maroc (1 million de tonnes en 1948); son extension en cours comprend la construction d'une nouvelle digue transversale, de quais avec installations frigorifiques, etc. La ville est devenue un des grands centres industriels marocains.

Le port d'Agadir, auquel est lié le développement de la région de Sous, ne possède encore que des installations réduites.

Le développement de ces ports secondaires est nécessaire pour ne pas laisser la quasi-totalité du commerce extérieur dépendre de Casablanca seul.

Réseau routier et ferré. — Seules, quelques pistes, utilisées par les bêtes de somme (l'usage de la roue étant quasi inconnu), existaient avant le Protectorat.

L'automobile s'adaptant fort bien aux nécessités du pays, précéda la voie ferrée. Le réseau routier, particulièrement dense dans le Maroc atlantique, comprend 9.000 km de routes remarquables (courbes à grands rayons, faible déclivité, etc.) et 32.000 km de pistes. Le parc automobile a dépassé son importance d'avant-guerre, assumant (si l'on excepte les phosphates) la moitié du trafic.

Le réseau ferré fut, jusqu'en 1924, constitué par un chemin de fer provisoire à voie étroite (0 m 60), seul autorisé par les conventions diplomatiques. A partir de 1920, un consortium fonda la Compagnie des Chemins de Fer marocains, qui reçut la concession de l'établissement de voies normales. En 1934, la grande ligne Marrakech-Oujda était achevée et se reliait aux chemins de fer algériens et tunisiens, jusqu'à Gabès. En 1927, avait été inaugurée la ligne Tanger-Fez (Compagnie franco-espagnole). Les « Chemins de fer des mines » complètent le réseau : Casa-Kouribga-Oued-Zem, Safi-Louis-Gentil pour les phosphates, Oujda-Berguent-Bou Arfa-Tenadra pour les charbons et le manganèse. Au total 1.700 km de ligne, dont 700 électrifiées, transportant, en 1948, cinq millions de voyageurs et 5.600.000 t de marchandises.

Équipement électrique. — Son introduction et son développement au Maroc caractérisent la nouvelle économie industrielle moderne apportée par le Protectorat : « L'industrie électrique est une servante des autres industries. »

Ce n'est qu'en 1928 que fut commencée la construction des grands barrages de retenue permettant l'installation d'usines hydrauliques (1). A Sidi-Machou sur l'Oum-er-Rbia, fut construite la première usine, produisant 65 millions de kW; successivement, furent réalisés le barrage d'El-Kansera sur l'oued Beth, en 1934, (13 millions de kW), le barrage Cavaignac sur l'oued N'Fis à 40 km au sud-ouest de Marrakech, en 1935, le barrage de Kasbah-Zidaniah sur l'Oum-er-Rbia (30 millions de kW).

(1) Jusqu'à cette date, électricité d'origine thermique seulement, fournie par deux grandes centrales à Casablanca (1924) et à Oudja (1929).

En 1938, un vaste programme de grands travaux hydrauliques permettant l'accroissement des possibilités d'irrigation et des ressources hydro-électriques fut élaboré ; programme de 5 milliards de francs (1938). La première tranche retardée par les hostilités est en voie d'achèvement : le barrage d'Im-Fout sur l'Oum-er-Rbia, mis en eau en 1944 et dont

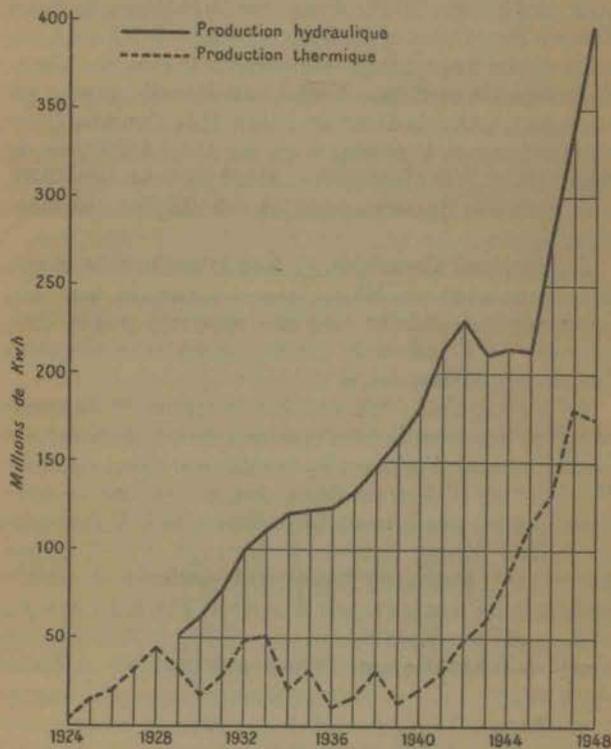


Fig. 2. — Production d'électricité

l'usine définitive doit fournir 150 millions de kW, le barrage de Daourat sur l'Oum-er-Rbia, également, mis en chantier en 1945 et dont l'usine hydro-électrique fournira 70 millions de kW. Le barrage de Bin-el-Ouidane, sur l'oued El-Abid, commencé récemment, doit être le plus considérable de tous ces ouvrages : sa hauteur de 140 m assurera une retenue de 1 milliard 400 millions de m³ et permettra, à deux usines, de fournir 450 millions de kW.

De très nombreux autres travaux sur le Sebou, l'Ouergha, la Moulouya sont à l'étude.

La production d'énergie hydro-électrique, nulle jusqu'à 1929, atteignait 110 millions de kW en 1938 et plus de 240 millions en 1949. Elle doit atteindre près de 1 milliard en 1954, cependant que l'électricité d'origine thermique, dont la production n'a cessé de croître également, doit permettre la fourniture de 350 millions de kW.

Le Maroc pourra ainsi, non seulement couvrir ses besoins, même largement accrus, mais encore exporter sur l'Algérie 200 millions de kW.

L'électrification a été, et demeure, un facteur fondamental de l'évolution économique du pays.

CHAPITRE VI

PRODUCTION AGRICOLE

Le Maroc reste essentiellement un pays agricole, et, avant tout, un pays céréalier. Les cultures de céréales occupent 92 à 93 % des surfaces cultivées (98,5 % avant le Protectorat) avec une production moyenne (1936-1946) de 23 millions de qx.

Le problème du blé. — Blé dur et blé tendre (ce dernier introduit depuis le Protectorat) couvrent, en 1949, 900.000 ha surtout dans le Nord : plaine du Gharb, Chaouia. Cette superficie a progressé de façon constante jusqu'en 1942 : pour le blé tendre de 14.000 ha (1920), à 590.000 (1939) et pour le blé dur de 550.000 ha en 1915 à plus de 1 million en 1943. La production très variable d'une année à l'autre a été de 6 millions de qx en 1948 et de 5.200.000 en 1949. Les Européens qui cultivent moins du tiers de la superficie consacrée au blé en produisent les trois huitièmes.

Comme en France il y a au Maroc une question du blé, compliquée du fait de l'extrême variabilité des récoltes (1 à 4). Avant la dernière guerre le blé tendre était exporté pour les deux tiers ou presque. Mais la situation s'est renversée. La population s'accroît, la production diminue (1.510.000 ha de blé en 1942, 1.130.000 en 1944, 977.000 en 1946 et

900.000 en 1949) (1). La population urbaine mangeuse de pain se développe. La consommation de blé tendre, de 600.000 qx par an avant guerre, est passée à 2.200.000 qx en 1944 et 3.500.000 qx en 1948.

Le problème des débouchés hier, est devenu, aujourd'hui, un problème de subsistance. Par ailleurs le blé marocain revient cher ; parce que la main-d'œuvre est souvent de médiocre qualité, parce que le matériel et l'essence sont beaucoup plus chers que dans les grands pays producteurs (U. S. A., Canada par exemple), qui font le prix du blé sur le marché mondial. Pour pouvoir affronter celui-ci, un développement de la production qui amènerait, en bonne année, une exportation de blé, doit s'accompagner d'un abaissement du prix de revient. Pour cela il faut le « localiser dans les régions qui lui sont naturellement favorables, lui appliquer une technicité parfaite et diminuer ses charges ».

L'orge qui constitue la culture de base des indigènes, occupe une superficie supérieure à celle du blé (1.500.000 ha à 2 millions) avec une production de 10 à 21 millions de qx. Le domaine de l'orge, céréale qui supporte mieux que le blé la sécheresse, est surtout le sud du Maroc atlantique.

Le maïs (525.000 ha et 3.500.000 qx) est la culture de printemps et d'été des zones littorales et des régions irriguées. Si le Maroc a dû en 1949 importer encore 30.000 t de blé tendre il a pu exporter 320.000 t d'orge et 140.000 t de maïs. Les céréales secondaires, sorgho, avoine, seigle, alpestré, couvrent environ 200.000 ha.

La culture des légumineuses (fèves, pois, lentilles,

(1) A quoi il faudrait ajouter une suite de mauvaises récoltes. Et en 1945, les importations de céréales se sont élevées à près de 5 milliards de francs (francs 1945).

haricots s'est développée. Elle présente de multiples intérêts : c'est une culture améliorante, permettant un assolement rationnel, pouvant trouver un large débouché en France (qui importe 1.200.000 qx annuellement) et aussi à l'étranger.

Primeurs et cultures arbustives. — Ses ressources en eau, et surtout son climat, permettant une maturité plus précoce qu'en Algérie (un mois pour les tomates) donnent au Maroc une véritable vocation horticole. La zone la plus favorable est le littoral. Actuellement plus de 45.000 ha sont consacrés au maraîchage. L'exportation des fruits et primeurs a été, de 1930 à 1938, multipliée par 8. Après une brusque réduction pendant la guerre le mouvement d'exportations a repris : 230.000 qx de tomates, 130.000 qx de pommes de terre, etc., en 1948.

Dans le développement possible de cette production entrent de nombreux facteurs : réalisation du programme d'hydraulique agricole, équipement frigorifique du pays, développement de l'industrie des conserves. Les transports aériens sont aussi appelés à jouer un rôle important, en permettant au Maroc de tirer partie de la précocité de ses produits et de les placer avant ceux de l'Algérie et de la métropole. Le littoral marocain peut « devenir le véritable jardin d'hiver de la France » (DUMONT).

Les mêmes conditions favorisent la production arboricole. La diversité des climats permet une grande variété de cultures : abricotiers (sept millions et demi d'arbres surtout dans la région de Marrakech), amandiers, figuiers (huit millions et demi), palmiers-dattiers (trois millions dans la région présaharienne). Il est particulièrement doué dans le domaine des agrumes et il semble qu'il puisse devenir « un des premiers pays agrumicoles du monde méditerranéen ». Au vingt et unième rang des pays

producteurs d'agrumes avant la dernière guerre, il se classe au huitième rang en 1948. Les plantations occupent 24.000 ha notamment dans le Gharb, la région de Rabat, le Sous. La récolte a atteint 115.000 t en 1948 (1947 : 95.000) dont 84.000 ont été exportées pour une valeur de 3 milliards de francs.

L'extension de la culture pose, déjà, le problème des débouchés ; le monde méditerranéen étant gros producteur (Italie, Palestine, Espagne et Algérie seules avaient exporté en 1938 plus de 15 millions de qx). En une année (47-48), la production nord-africaine a augmenté de 25 % et de jeunes plantations arriveront dans les prochaines années à productivité (1). Le marché extérieur tend donc à se resserrer et il faut, là encore adapter les prix de revient, fournir des produits de choix. Il faut aussi harmoniser le marché. Les accords de la France avec l'Espagne en 1948 ont bouleversé le marché des agrumes marocaines, d'autant plus que l'exportateur espagnol est tout près du consommateur et qu'il exporte en vrac. Il est possible d'arriver à une entente, le Maroc faisant porter ses efforts sur les espèces précoces (2).

Le vignoble marocain. — La vigne trouve au Maroc des conditions naturelles très favorables, notamment dans la région de Meknès où son développement fut particulièrement important entre 1930 et 1934. La superficie totale atteignit 24.000 ha, avec une production de 780.000 hl. La consommation du Maroc étant à cette époque d'environ 450.000 hl, le

(1) On estime qu'en 1955 lorsque les vergers plantés depuis la guerre au Maroc seront en pleine production, les récoltes atteindront 200.000 t dont les quatre cinquièmes devront être exportées.

(2) Le marché intérieur doit offrir de larges possibilités grâce à l'accroissement de population, l'élévation du niveau de vie.

surplus était difficile à exporter en raison des fortes productions métropolitaine, algérienne et même tunisienne (Algérie-Tunisie : 20 millions d'hl) et le marché intérieur étant fort étroit dans ses possibilités de développement du fait de la non-consommation de vin par les Indigènes. Dès 1935, l'administration prit des mesures de limitation, voire de diminution des plantations.

Mais l'accroissement de la population européenne, le dépérissement du vignoble pendant la guerre renversèrent la situation et firent naître un problème de sous-production ; le Maroc dut importer d'Algérie. L'autorisation de replanter fut donnée en 1943. Mais la reprise permit au vignoble, tombé à 16.000 ha, d'atteindre, en 1949, 26.000 ha ; et la production près de 500.000 hl.

L'olivier. — Les plantations passèrent de trois millions six cent mille arbres en 1923, à huit millions en 1938, plus de dix millions en 1947. C'est l'arbre de l'Indigène par excellence (90 %), surtout localisé dans les régions de Fez et Marrakech. Mais la production n'est pas suffisante, faute de soins appropriés. Un grand effort est entrepris par l'administration pour améliorer les procédés d'exploitation (1) et pour étendre les surfaces complantées (quinze millions d'arbres nouveaux), ce qui devrait porter la production au niveau de celle de la Tunisie. Ce plan permet la restauration de nombreux sols ruinés par l'érosion ; en outre cette production oléicole, en partie destinée à l'exportation peut payer l'achat d'huiles importées (arachides) dont le prix avant guerre était beaucoup plus bas.

(1) A noter l'amélioration (en rendement et en qualité) de la fabrication indigène d'huile par la création de coopératives qui groupent trente mille coopérateurs et traitent le cinquième de la récolte.

Les cultures industrielles. — Elles présentent un intérêt certain en raison des cours élevés de leurs produits, de l'importante industrie qu'elles font vivre, et parce qu'elles répondent à la nécessité de diversifier les cultures afin d'atténuer les dangers de la monoculture céréalière.

Des grands efforts entrepris pour développer la culture des oléagineux, peu de résultats ont été obtenus durant la guerre ; depuis, les progrès ont montré les possibilités du Maroc en ce domaine : le lin avec plus de 100.000 ha en 1948, le carthame, le tournesol, etc.

Pour les textiles, mêmes espoirs, mêmes efforts, et résultats assez décevants. Si, pour le coton, les conditions naturelles sont favorables, les conditions économiques ont souvent entravé l'essor de la culture. Après avoir atteint 1.000 ha en 1926, elle diminua rapidement, l'effondrement des cours la rendant déficitaire. Réduite à 150 ha en 1933, la guerre lui donna une nouvelle impulsion, et elle atteint 3.000 ha en 1943. Mais elle retombe à 700 ha en 1948. Les espoirs de développement important ne sont toutefois pas abandonnés. Dans le Tadla, le Haouz, voire le Sous, une culture indigène familiale pourrait obtenir de bons résultats et permettre de limiter les importations de cotonnades.

La betterave à sucre « trouverait au Maroc un milieu étonnamment semblable à celui des pays les plus favorables à son développement » ; son utilisation dans les assolements, dans l'élevage et surtout son industrialisation doivent susciter une extension de sa culture, qui est encore fort réduite.

Parmi les autres plantes industrielles citons : le tabac (500 ha et 450.000 kg), les plantes à parfum, médicinales, la ramie.

L'élevage. — L'élevage tient une place impor-

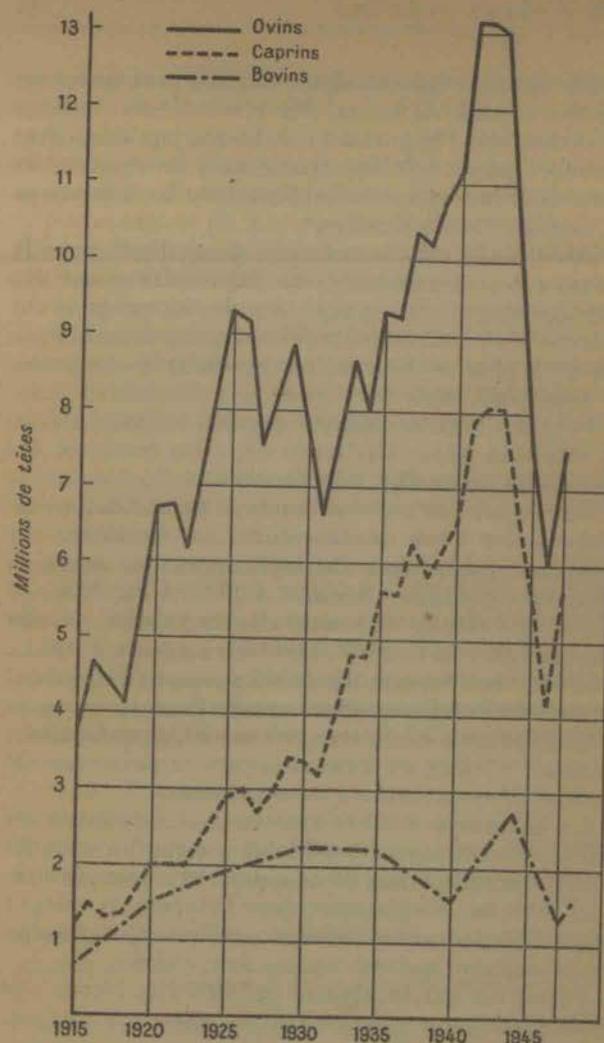


Fig. 3. — Le cheptel marocain

tante dans l'économie marocaine ; élevage essentiellement indigène (95 %). Soumis à la double rigueur du climat et des hommes, le bétail est de qualité médiocre. Le problème de la nourriture pendant l'été et l'automne est, comme dans tous les pays méditerranéens le grand souci ; c'est lui qui explique les grandes variations annuelles du cheptel qui peut être réduit de moitié après la sécheresse (ovins 1943 : treize millions, 1947 : sept millions). La culture de plantes fourragères xérophiles introduite par le Protectorat, l'extension des prairies irriguées, la création de réserves doivent permettre de limiter l'amplitude de ces variations.

C'est surtout sur le mouton qu'ont porté les efforts. Représentant 52 % du cheptel, élevé par les Indigènes (98 %) pour lesquels il est le signe de la richesse, dès avant le Protectorat, sa vente constituait une part importante du commerce marocain. De cent mille têtes l'exportation atteignit quatre cent soixante-quinze mille en 1939. L'amélioration des races et de la qualité de la laine peut permettre de satisfaire en partie aux besoins de la France (exportation 1938 : 9.000 t). Enfin l'élevage du mouton utilise au mieux les vastes espaces semi-arides du Maroc oriental. Le cheptel ovin atteint environ huit millions de têtes, les bovins, un million cinq cent mille surtout dans les plaines atlantiques. Le reste du cheptel est représenté par de nombreuses chèvres (30 %), des porcs, élevés par les Européens (0,5 %), des équidés (5,5 %).

Les forêts. — Elles eurent autrefois une grande extension, mais les dévastations causées par les Indigènes et leur troupeau, les difficultés de reconstitution du fait de la faible pluviométrie ont réduit sans cesse ce domaine éprouvé enfin pendant la guerre par des prélèvements massifs.

Sa reconstitution est capitale. La forêt tient une grande place dans l'économie rurale indigène ; terrain de parcours, fournisseur de combustible et de matériel pour l'industrie familiale, l'habitat, etc. Elle fournit à l'Etat d'importantes recettes et à de nombreuses industries leurs matières premières. Le reboisement permet de sauvegarder les sols dont la dégradation est très active : le ruissellement décape les terres, envasse les barrages, et « la formation de la carapace superficielle, qui est une conséquence directe de la dénudation » (EHRARD) empêche souvent la forêt de reprendre pied. Un vaste programme de reboisement est en cours de réalisation au rythme de 1.000 ha environ par an.

Actuellement la forêt couvre 3.500.000 ha : chênes verts (35 %) dans l'Atlas, chênes-lièges (9 %) dans la zone atlantique et le plateau d'Oulmés, thuyas (22 %) dans les vallées de moyenne altitude du Grand-Atlas surtout, arganier (20 %) dans le Sous, enfin cèdres (3 %).

Le thuya fournit la gomme sandaraque utilisée dans la fabrication de vernis, son bois, « arar », dur, lourd, se travaille bien, est à peu près imputrescible. La production du liège atteint 300.000 qx (20.000 en 1920) (1).

La pêche. — Malgré le grand développement de ses côtes, le Maroc ne comptait guère de pêcheurs (2). Le développement de la pêche est récent et important : de mille huit cents marins (4.200 t de poissons) en 1926, l'activité passe à sept mille marins (56.000 t) en 1948. La pêche industrielle est de plus en plus prépondérante. La sardine représente les quatre

(1) L'exploitation du palmier nain, fournit le crin végétal, du tizra ou faux sumac, des matières tannantes, l'alfa, 30.000 t vendues à l'Angleterre.

(2) Si l'on excepte les pêcheurs berbères du Sous qui forment une population très particulière.

cinquièmes des apports et Safi est le premier port sardinier de l'Union Française. Agadir, outre la sardine, traite les produits des thoniers bretons, qui pêchent entre les îles Canaries et la côte marocaine.

L'entrée en service de la congélation à cœur à bord des chalutiers, doit permettre une exportation de poissons sur le reste de l'Afrique du Nord, la France, etc. Les peuplements en poissons industriels des côtes marocaines « qui n'ont d'équivalent dans aucune autre région de l'Atlantique » doivent faire de la pêche la première industrie du pays.

Perspectives agricoles. — L'irrégularité du climat explique les grandes variations de la production d'une année à l'autre. On oublie souvent que l'ombre de la famine est toute proche, que le problème du pain quotidien souvent se pose et que sa solution se heurte à de particulières difficultés. Cette incertitude du lendemain n'a pu que développer le fatalisme indigène. Et celui-ci à son tour devient facteur économique : les progrès se heurtent à ce qu'on a tendance à prendre pour indifférence et qui n'est que séculaire soumission à des impératifs climatiques. La main-d'œuvre est routinière, sans initiative, de faible rendement, et ses moyens sont rudimentaires. Autre difficulté de l'agriculture marocaine ; et qui fait, avec la nécessité pour le colon d'importer le matériel, l'essence, le prix de revient élevé. La très bonne récolte risque d'être alors aussi catastrophique que la mauvaise.

Le Maroc doit pouvoir satisfaire largement sa consommation par un retour aux emblavements d'avant-guerre. On peut estimer par ailleurs à 3 millions d'ha le sol actuellement improductif qui pourrait être gagné facilement à l'agriculture (soit 15 millions de qx de céréales). La produc-

tivité peut être augmentée (nouvelles variétés, meilleur travail du sol...); certains colons n'obtiennent-ils pas des rendements oscillant autour de 25 qx à l'hectare? Une politique de développement de la production permettra d'abaisser le prix de revient, d'élever le niveau de vie de l'Indigène et d'accroître son rendement.

De brillantes perspectives peuvent s'ouvrir à l'agriculture marocaine : la « chaîne du froid » en cours d'installation, doit favoriser le développement des cultures maraîchères et fruitières en supprimant les pertes, régularisant la vente, étendant le domaine des exportations. La multiplication des industries agricoles, un marché intérieur de plus en plus large et exigeant sont autant d'atouts.

CHAPITRE VII

PRODUCTION MINIÈRE

La mise en exploitation des richesses minières, soupçonnées depuis longtemps, n'est que toute récente : guerres, problèmes de pacification, furent autant d'entraves. L'exploitation minière suppose aussi, déjà atteint, un certain stade de développement économique, et de nombreux travaux préliminaires.

En décembre 1928, la création du Bureau des Recherches et Participations minières marque une date importante dans la mise en valeur du sous-sol marocain. Doté de la personnalité civile, le nouvel organisme devait entreprendre toutes études et recherches de gisements, s'assurer des parts dans certains permis d'exploitation. Formule souple permettant le contrôle des sociétés privées, qui continuaient de recevoir l'encouragement du Protectorat.

Les prospections et l'exploitation se sont accrues depuis la guerre, facilitées par l'importation de matériel. L'effectif ouvrier a triplé depuis cinq ans ; en 1947, quatre cent trente-sept permis de recherches et cent cinq permis d'exploitation sont délivrés.

Les phosphates. — Les phosphates sont « l'appoint providentiel » de l'économie marocaine. En 1939, leur vente représentait 30 % des exportations en valeur. Ils forment un des principaux éléments du trafic ferroviaire et constituent un fret de retour assuré ; enfin, ils fournissent une grande partie des devises dont le Maroc a besoin.

Les gisements furent déclarés propriété de l'Etat et leur exploitation confiée, en 1920, à l'Office chérifien des Phosphates.

Le centre de Kouribga (au sud-est de Casablanca), mis en exploitation en 1921, présente un ensemble de qualités remarquables : importance du gisement, proximité d'un grand port, pourcentage élevé de phosphates de chaux (75 %). Les installations peuvent livrer 3 millions de t par an, soit le quart de la consommation mondiale.

Le centre de Louis-Gentil fut créé de 1931 à 1933 pour exploiter les gisements de Gantour, ménager les réserves de phosphates riches, et ne pas faire dépendre toute l'activité de l'Office d'un seul centre ; il permettait en outre de lancer le port de Safi dont les exportations de phosphates représentent 70 % des expéditions.

La production s'accrut jusqu'en 1928 (2.098.000 t) puis la crise mondiale entraîne son recul. Des accords doivent être signés en 1933 pour fixer les contingents réservés à chaque producteur nord-africain. En 1938 s'amorce une reprise que la guerre vient interrompre : en 1941 l'extraction tombe à 559.000 t ; mais en 1943 nouvel essor avec d'importantes ventes à l'Angleterre, dont l'effort agricole nécessite de grosses quantités d'engrais. Depuis, la progression est constante ; un chiffre record est atteint en 1948, avec 3.150.000 t.

La France est redevenue le principal acheteur ;

mais les ventes à l'étranger fournissent des quantités appréciables de devises (en 1947 : 7 millions de dollars, 2,5 millions de livres sterling, 108 millions de francs belges, 1,7 million de francs suisses, etc.).

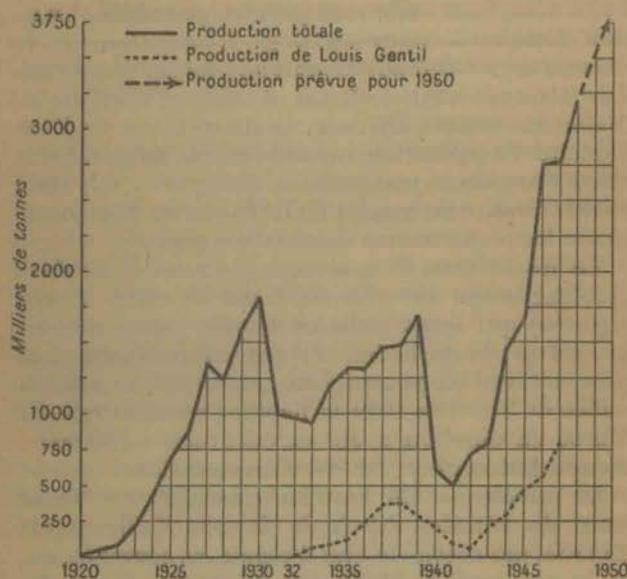


Fig. 4. — Production de phosphates

Aussi les phosphates paient-ils une partie de l'équipement du Maroc. Le bilan de 1938 indiquait qu'en dix-huit ans, avec un capital initial de 36 millions, l'Office avait versé 1 milliard et demi de ressources nettes à l'Etat, construit pour 360 millions d'installations, consacré 145 millions à la construction du port et du chemin de fer de Safi,

payé 1 milliard de salaires à cinq mille employés (ce chiffre dépasse dix mille actuellement) (1).

Le charbon. — En 1928 fut découvert, à 50 km au sud d'Oujda, le gisement de Djérada. La production se développa vite : 142.000 t en 1940, 350.000 en 1949. Cinq cent mille sont prévues pour 1950, 1 million lorsque le nouveau siège d'extraction et le chemin de fer Djérada-Guenfouda seront en service. Les réserves sont évaluées à 150 millions de t. Malheureusement Djérada ne fournit que de l'antracite. Sa production cependant joua un grand rôle dans l'économie marocaine : une partie exportée vers la France ou le reste de l'Afrique du Nord compense les importations de charbon gras.

La découverte d'un second gisement à Aoufous (prolongement de celui de Kénadza dans le sud algérien) qui serait riche en houille grasse devrait permettre de se libérer de ces importations. Les prospections se poursuivent, notamment dans la vallée du Ziz. Dès 1949 la balance commerciale du Maroc en charbon a été excédentaire : 160.000 t d'exportation pour 120.000 d'importation.

Le pétrole. — De tous les gisements du Maroc ceux de pétrole, depuis le fameux jaillissement de 1934, ont suscité le plus d'espoir, de controverses, et le plus enflammé l'imagination. En réalité les prospections pétrolières sont choses lentes, difficiles, aux résultats aléatoires.

C'est en 1918 qu'eurent lieu les premiers et faibles sondages effectués par des groupes privés. Les recherches systématiques ne commencèrent qu'après 1928, lorsque fut constituée la Société chérifienne des Pétroles qui groupait le Bureau de Recherches et de

(1) La cité de Khouribga née de l'exploitation des phosphates compte 50.000 habitants.

Participations minières, la Compagnie française des Pétroles, l'Office national des Combustibles liquides et un groupe privé : la Financo.

Les sondages aboutirent à la délimitation de trois petits gisements (près de Petitjean et de Souk-el-Arba). Pendant la guerre les recherches furent à peu près suspendues, cependant qu'une distillerie installée à Petitjean, traitait les produits jusqu'alors envoyés aux raffineries françaises. Mais les quantités fournies ne dépassèrent pas 6.000 t par an.

Après 1945, la prospection reprit. Dès octobre 1947 dans la vallée de l'oued Beth un sondage atteignit une poche et fournit 18.000 l par jour. Trois autres sondes mises en exploitation donnèrent des résultats aussi intéressants. La production en 1949 a dépassé 18.000 t dont le traitement a été effectué par la distillerie de Petitjean (1).

Ce résultat s'il est infime par rapport aux besoins du Maroc (300.000 t), confirme cependant les espoirs d'une production pétrolière de caractère industriel.

Le fer. — Les réserves de fer du Maroc sont importantes, celles du seul gisement de Khénifra, découvert en 1922, dépassent 60 millions de t (mais d'un minerai impur, obligeant à des traitements coûteux). Le Sous, le Grand-Atlas, les Djebilet ont du fer. Le gisement le plus riche serait celui de Tiznit.

Seul est vraiment exploité le gisement d'Ait-Amar, près d'Oued-Zem, découvert en 1930. La production atteint 370.000 t d'un minerai phosphoreux assez pauvre, vendu à l'Angleterre.

Prudence de mise en exploitation expliquée par les grands frais nécessaires (pour exploiter le gise-

(1) Une nouvelle usine de distillation en cours d'installation pourra traiter 35.000 t par an. En 1948, 55.000 m de forage ont été effectués.

ment de Khénifra il faut créer une voie ferrée depuis Oued-Zem), la richesse en fer de la France et de l'Afrique du Nord, les perspectives commerciales assez restreintes. La naissance d'une grande indus-

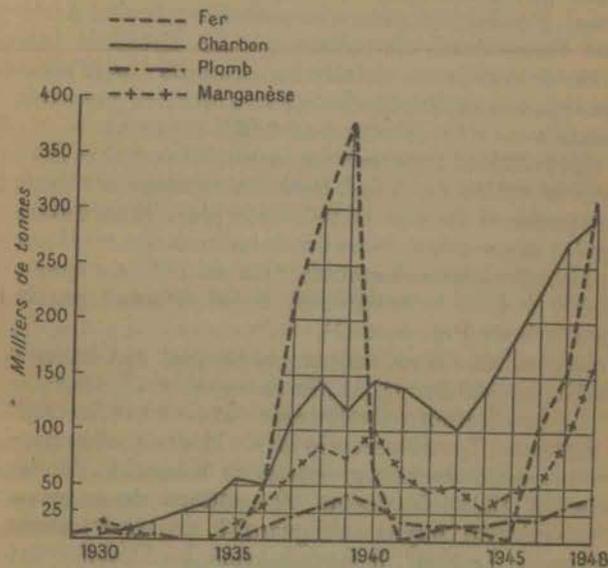


Fig. 75. — Productions minières

trie sidérurgique locale, elle-même liée au développement des ressources énergétiques, pourra seule justifier une exploitation poussée.

Minerais non ferreux. — Par contre le manganèse et le plomb ont un avenir prometteur. Seul territoire sous le contrôle de la France où le manganèse soit exploité, le Maroc est en passe de devenir un producteur d'importance mondiale. Le gisement de Bou-

Arfa (300 km au sud d'Oujda) équipé en 1930 produit du minerai à 30 % évacué par voie ferrée normale vers le port algérien de Nemours. Mais la vraie zone du manganèse est autour du massif du Siroua : les gisements de Tiouine et surtout d'Imini, à haute teneur, équipés pendant la guerre ont un potentiel de production estimé à 250.000 t. Mais l'essor en est entravé par les problèmes d'évacuation, qui ne peut se faire que par la route difficile de Marrakech.

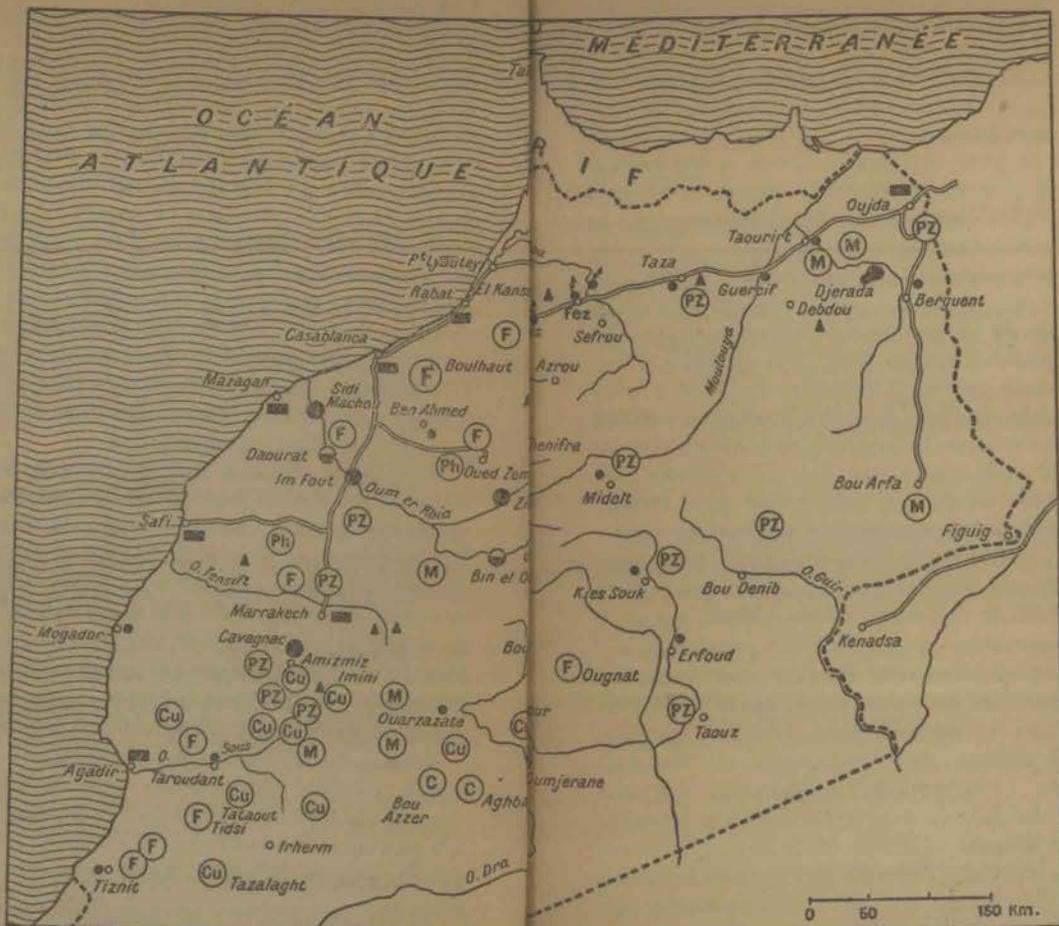
La production totale de manganèse (228.000 t en 1949) représente 6 % de la production mondiale. L'utilisation sans cesse accrue du manganèse depuis quinze ans permet d'envisager un fort bel avenir pour sa production marocaine.

Le plomb, devenu métal rare par les immenses besoins de l'industrie et de la reconstruction, se trouve à Zillidja, Aouli et dans le Haut-Guir. La production qui atteint 35.000 t en 1939 tomba durant la guerre (10.000 t en 1943) pour se relever dès 1946 et dépasser 51.000 t en 1949. L'importation de matériel, réalisé grâce aux ventes de minerai aux Etats-Unis, doit permettre de porter la production à 100.000 t en 1951, et les possibilités de développement ultérieur sont encore plus importantes.

Le cobalt, nécessaire à la fabrication d'aciers spéciaux et utilisé dans l'industrie chimique, est extrait dans la haute vallée du Dra. Sa production (2.100 t) n'a pas retrouvé le niveau d'avant guerre. Troisième producteur mondial le Maroc peut fournir 10.000 t par an.

Le molybdène, particulièrement important dans l'industrie de l'armement (aciers à grande dureté), se trouve, seul gisement de l'empire français, au sud de Marrakech.

Parmi les nombreux autres minerais, il faut citer le zinc (dans le Haut-Guir surtout) (9.670 t en 1937



- (PZ) Plomb, Zinc (M) Manganèse (F) Fer (Cu) Cuivre (C) Cobalt (Ph) Phosphates ▲ Sel
 ● Centrales hydrauliques (Gr^{es} barrages) ◐ Centrales hydrauliques en construction ■ Centrales thermiques
 ● Autres centrales hydrauliques ● Principales centres électrifiés individuellement.

Fig. 6 — Ressources minérales et équipement électrique

et 5.500 t en 1949); l'antimoine, entre Khénifra et Azrou 1.200 t; le cuivre, l'étain qui ont donné lieu à de petites exploitations.

Problèmes et perspectives. — Tous ces minerais ont vu leur exploitation amorcée avant la guerre, généralement vers 1934-35. Le développement de la production fut brusquement interrompu après 1940. Mais la reprise, dès 1943-44, entravée d'abord par les difficultés de transport, etc., s'accélère depuis 1947. L'indice de la production minière, base 100 en 1938, est passé à 210 en 1948, 233 en 1949.

Le Maroc doit arriver à fournir, dans un avenir prochain, tout le charbon dont il a besoin, la totalité du plomb importé par la France, les trois quarts du manganèse, le molybdène, etc. En outre, cette production présente un intérêt très grand pour l'équilibre de la balance commerciale déficitaire (1).

Le développement de l'exploitation pose une série de problèmes dont le problème financier n'est pas le plus difficile. L'exemple du plomb montre, qu'une fois amorcée, la production peut financer son propre développement. L'essor des exploitations de phosphates doit permettre aussi la fourniture des devises nécessaires pour équiper les gisements. Le problème des transports est capital, afin d'assurer l'évacuation du minerai souvent extrêmement difficile et trop onéreuse pour permettre un prix de revient rentable. Mais la hausse constante des minerais non ferreux sur le marché mondial, le plan de quatre ans de développement des gisements miniers de l'Union française, assurent un avenir brillant à l'industrie minière marocaine qui fournit déjà 30 % du total des exportations du

(1) L'activité minière a transformé des zones déshéritées, fait naître des agglomérations. Plus de trente-cinq mille personnes sont déjà occupées dans les industries extractives.

Maroc et lui procure plus de 50 % de ses devises. Dans les projets d'organisation de l'Afrique du Nord en centre de repli de la Défense nationale, l'Atlas deviendrait l'« Oural français ». Le récent « plan Labonne » envisage ainsi la création de quatre grandes zones industrielles en Afrique. La première à édifier sur les confins algéro-marocains aurait comme support les bassins charbonniers Djerada, Tiouli, Kénadza, Gharana et mettrait en œuvre les ressources minières d'Aïn-Sefra au Djebel Sagho.

CHAPITRE VIII

L'INDUSTRIE

Caractères du développement industriel. — Peu importante jusqu'à la guerre, l'industrie s'est, pendant et depuis, remarquablement développée.

En temps normal, le régime douanier de libre concurrence gêne la création d'industries. Celles-ci, en effet, devant amortir rapidement leur équipement, ne peuvent soutenir, ni par le prix, ni par la qualité, la comparaison avec la production des vieilles et grandes industries.

D'autre part, ni les mœurs, ni la mentalité indigènes, ne sont très compatibles avec les exigences d'une usine moderne : ponctualité, précision, qualification. Il ne faut pourtant pas exagérer les défauts de cette main-d'œuvre : l'ouvrier marocain a été, depuis longtemps, en France, reconnu comme le meilleur des travailleurs nord-africains, voire même, dans certains travaux, l'égal de l'ouvrier européen.

D'abord se sont développées les industries de transformation des produits agricoles, puis l'industrie d'équipement. A partir de 1946, l'afflux des capitaux qui cherchaient un territoire-refuge allait stimuler encore cette activité. En trois ans, 25 milliards ont été investis au Maroc, dont 56,5 % dans les sociétés industrielles ou minières. Désormais, le Maroc possède une gamme variée d'industries en

plein développement ; l'effectif ouvrier est passé de soixante-quinze mille en 1937 à cent quatre-vingt-cinq mille en 1948. Le fait que près du tiers en soit occupé dans la construction souligne l'essor du Maroc.

Les industries alimentaires. — La création, en 1929, de la Compagnie sucrière du Maroc permit de raffiner le sucre brut importé des Antilles ou de la Réunion. Sa production atteignit, en 1938, 60.000 t, soit le tiers de la consommation locale. Le développement des installations permet de traiter actuellement 150.000 t par an.

De nombreuses entreprises transforment les céréales : vingt-neuf minoteries pouvant traiter 3 millions de qx de blé, dix-neuf biscuiteries (douze à Casablanca) d'une capacité de production de 6.000 t par an, trente-neuf fabriques de pâtes alimentaires (vingt et une à Casablanca) pouvant livrer 250.000 qx par an.

Cinq huileries, créées pendant la guerre, travaillent les arachides importées du Sénégal, le palmiste, le tournesol, le coprah, et peuvent couvrir les deux tiers des besoins du Maroc. Signalons encore la Société des Brasseries du Maroc dont la capacité de production (150.000 hl) doit être prochainement triplée, etc.

Mais c'est l'industrie de la conserverie qui est le secteur le plus important de l'industrie alimentaire. Son extension depuis vingt ans fait d'elle une des premières richesses du pays dont les perspectives demeurent brillantes grâce aux possibilités d'exportation.

Les usines de conserves de poisson (cent soixante-quinze usines contre quarante-quatre en 1938, surtout à Safi et Agadir) ont une capacité de production de trois millions de caisses. Elles traitent, en pre-

mier lieu, la sardine, dont la production est passée de cinq cent vingt mille caisses en 1939, à huit cent vingt-cinq mille en 1948, exportées surtout en Angleterre.

Les conserves de légumes (vingt-deux usines principalement à Casablanca et Fedala) produisent six millions de caisses (deux millions quatre cent mille en 1939). Les confitureries ont triplé leur production depuis 1939.

L'industrie des corps gras (dix-neuf usines et 170.000 t) ne limite déjà plus ses ambitions à la satisfaction du marché intérieur, mais espère : « conquérir une place de choix sur le marché mondial ».

Industries de l'habillement. — L'industrie textile n'était avant guerre représentée que par deux usines. Aujourd'hui, six usines produisent 1 million de m de tissu de laine (1.500.000 prévus pour 1952) et 500 t de filés, les tissages de coton : 4 millions de m de tissus (8 en 1952) ; cependant que l'industrie de la bonneterie livre trois millions d'articles. Si la question des débouchés ne se pose pas devant l'accroissement de la population et l'élévation du niveau de vie (qui se marque d'abord dans l'habillement), le problème de l'approvisionnement en matières premières est plus grave.

Les industries du cuir purement artisanales jusqu'en 1935, sont en pleine extension : l'industrie de la chaussure fournit un million de paires par an s'ajoutant aux quatre millions de babouches de l'artisanat.

Industries d'équipement et diverses. — Citons la production de ciment (3 millions de t par an) ; d'amiante, la briqueterie. L'industrie de la métallurgie compte deux aciéries, trois fonderies. Des études en cours, faites par d'importantes sociétés

sidérurgiques françaises précisent l'éventualité de la création d'une industrie sidérurgique utilisant le procédé « fonte-ciment ».

Les industries chimiques comprennent actuellement trois usines de fabrications d'engrais et de superphosphates (50.000 t), la production de gaz comprimés, la fabrication d'essences pour la parfumerie, une usine de matières plastiques, la fabrication d'acide sulfurique (250.000 t), la verrerie, etc.

Les perspectives industrielles. — Cette rapide énumération montre l'importance du mouvement d'industrialisation, et aussi qu'il est récent, dû, en grande partie aux circonstances qui, limitant les possibilités d'importation agissent comme une véritable protection douanière. Mais assez vite le retour aux conditions normales de libre concurrence prévue par l'acte d'Algésiras, fait disparaître cette protection et pose le problème des perspectives d'avenir de l'industrie marocaine.

La crise d'adaptation est prochaine, sinon déjà là. Mais le Maroc a l'avantage d'être un pays jeune possédant un large marché intérieur à pourvoir, de n'avoir pas « d'histoire industrielle » ce qui a une époque de transformation rapide de l'outillage peut être un atout. Une politique visant à l'exportation peut, en obligeant à voir grand, permettre d'abaisser le prix de revient. Ceci et la recherche de la qualité sont les premiers impératifs.

Le problème de la concurrence avec la Métropole tend à disparaître du fait que de nombreuses maisons françaises ont créé des filiales au Maroc et qu'elles harmonisent elles-mêmes leur production (1).

Enfin, l'industrie marocaine a pour elle une fisca-

(1) Le récent différend entre « sardiniens » métropolitains et marocains montre que ce problème peut entraver encore le développement industriel du Maroc.

lité qui restera très inférieure à celle de nombreux pays, une main-d'œuvre abondante, que le développement sur une vaste échelle de l'enseignement technique peut spécialiser. Les dangers que faisaient courir la spéculation ont été écartés. Le dahir d'octobre 1948 sur le contrôle du transfert des capitaux a stoppé les immigrations spéculatives (1). Le développement continu des ressources en matières premières et en énergie est également un facteur favorable.

Son essor dépend de l'aide de la France, de la place accordée au Maroc dans les différents plans économiques (dans le cadre du plan Marshall ou de l'organisation défensive).

Toutefois il semble que ce soit encore l'industrie de transformation agricole qui puisse trouver les débouchés les plus intéressants. Elle permettra de régulariser et de valoriser son importante production agricole, de fournir du travail et d'élever le niveau de vie des masses indigènes, d'améliorer la balance commerciale. Ce développement demande une entente et une liaison étroites entre industriels et agriculteurs.

La trop grande concentration industrielle à Casablanca et sa région, enfin, demeure « une des préoccupations dominantes du Gouvernement ».

(1) Il put être abrogé quelques mois plus tard.

CHAPITRE IX

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Conditions du commerce. — D'après les stipulations de l'acte d'Algésiras, les marchandises importées au Maroc sont frappées d'un droit *ad valorem* uniforme de 12,5 %, réduit à 7,5 % pour quelques produits ; et ceci quelle que soit l'origine des articles. Pour pallier l'impossibilité du Maroc d'établir des tarifs protecteurs, la France accorde des contingents d'importation qu'elle admet en franchise. Le Gouvernement du Protectorat a créé l'Office chérifien de Contrôle et d'Exportation, pour assurer une garantie officielle de qualité.

Le commerce se fait surtout par Casablanca (87 % des importations et 77 % des exportations en 1947). Les différents ports bien reliés à la France par l'armement français, restent tributaires des armements étrangers pour la liaison avec les autres pays. Une flotte marocaine est en formation. Constituée en août 1946, la Compagnie franco-chérifienne de Navigation possède trois cargos (24.000 t).

Casablanca est une plaque tournante de lignes aériennes vers l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. La Compagnie marocaine d'Air-Atlas, créée en 1946, dessert essentiellement les lignes intérieures. Le trafic aérien en 1948 a porté sur cent huit mille passagers et 4.500 t, mais les transports aériens de fret,

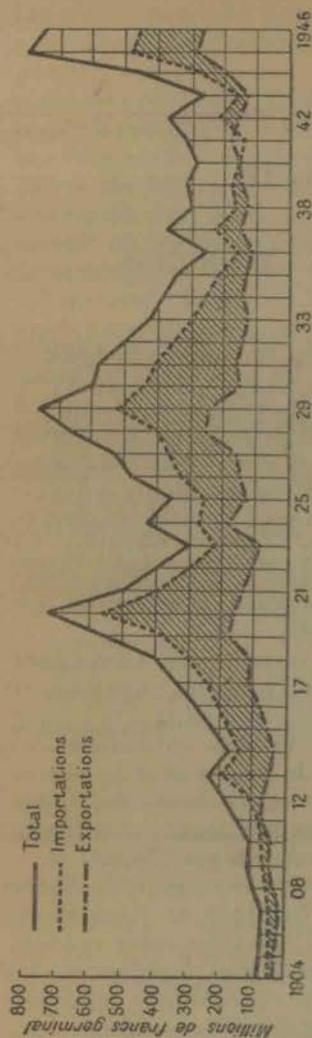


Fig. 7. — Le commerce extérieur

qui peuvent jouer un grand rôle pour l'évacuation des produits de qualité (fleurs ou primeurs) sont encore entravés par des prix trop élevés.

Evolution du commerce extérieur. — Jusqu'en 1929, période d'équipement, les importations n'ont fait que s'accroître et atteignent 2 milliards et demi de francs. Elles se faisaient surtout de France et étaient deux fois supérieures aux exportations.

A partir de 1930, la crise amène une chute générale du commerce extérieur, mais les importations se réduisent plus que les exportations (le fait étant dû en partie à la fin de la pacification), la part de la France tombe à 35 % et en 1935, les importations ne représentent plus qu'une fois

et demie les exportations. 1936 voit une reprise des échanges, mais sans que le rapport importation-exportation se modifie. La guerre marque un recul du commerce, et, pour la première fois (en 1941), le Maroc devant suspendre son équipement, la balance commerciale est excédentaire. A partir de 1943, les échanges s'accroissent rapidement : la moyenne des importations, de 936.000 t avant guerre passe à 1.280.000 t et celle des exportations, de 2.500.000 t à 3.200.000.

Le commerce extérieur conserve les caractères du commerce des pays neufs : forte importation de produits fabriqués et alimentaires d'une grande valeur, mais d'un tonnage faible ; exportation de matières premières lourdes pour une valeur moindre.

En 1948, le Maroc a importé 1.620.000 t pour 74 milliards. Les produits manufacturés représentent 61 % de la valeur totale, les produits alimentaires (blé, sucre, vins, huiles, thé...) 25 %, puis viennent les matières minérales (pétrole, houille). Aux exportations (4.450.000 t pour une valeur de 37 milliards) nous trouvons les phosphates d'abord (20 %) puis les conserves de poissons (12,5 %), les agrumes (8 %), le manganèse, etc.

Comparés à ceux de 1938 les chiffres d'exportation indiquent une stagnation des ventes de produits agricoles (588.500 t contre 547.500), un progrès considérable des produits miniers, dont le tonnage exporté double (3.835.000 t contre 1.705.000) et, surtout des produits fabriqués qui quadruplent leur volume (30.545 t contre 8.000).

En même temps, la Direction du Commerce se modifie. La France et l'Union Française prennent une place de plus en plus grande : elles n'assumaient en 1938 que 45 % des échanges, en 1946 65 %, en 1947 71 %, en 1948 76 %. Cette évolution est

due en partie aux prix trop élevés des produits marocains sur le marché mondial et aux difficultés du commerce international par suite du Contrôle des Changes. Le reste du commerce est surtout fait avec la Grande-Bretagne et son empire, 9 %, les U. S. A., 3,5 % et la Belgique.

Perspectives. — Le déficit de la balance commerciale est important et s'accroît : 50 milliards en 1949 contre 37 en 1948 et 15 en 1947. Il est dû en partie à des causes transitoires : période de sous-importation pendant la guerre, effort d'équipement. Mais il peut devenir grave si les exportations ne suivent pas (1).

Les mesures prises en septembre 1948 par le Gouvernement français, fixant d'une façon permanente les contingents admis en franchise, contingents jusqu'alors établis annuellement, assureront un débouché constant aux excédents de production. Fixés d'une façon très libérale, ils dépassent souvent la production actuelle du Maroc (les contingents d'agrumes sont de 2.200.000 qx, ceux de vins de 1.200.000 hl) et ne peuvent que stimuler la production et les échanges.

Le commerce est bénéficiaire surtout par deux postes : conserves de poisson, minerais. Il y a là une base trop étroite et fragile qui confirme les nécessités de diversifier la production marocaine.

Les perspectives d'union douanière franco-italienne éveillèrent des craintes chez les producteurs marocains, à cause de la similitude de nombreuses productions. Mais la réalisation pratique de cette union apparaît assez lointaine, puisqu'elle ne doit

(1) Ce déficit est surtout important avec la zone dollar ; le Maroc dépense quinze fois plus de dollars pour ses achats dans cette zone que ses ventes ne lui en procurent.

intervenir que six ans après une ratification qui n'a pas encore eut lieu.

Les perspectives du commerce extérieur sont donc loin d'apparaître aussi sombres que le laisserait supposer l'ampleur du déficit de la balance commerciale (1). Il n'en reste pas moins que celui-ci représente un des points faibles de l'économie marocaine et qu'il impose de gros efforts quantitatifs et qualitatifs à la production. Toutefois les finances marocaines demeurent saines. Le volume des dépôts bancaires par rapport à la circulation fiduciaire est important, et la valeur des échanges extérieurs représente 587 % de la circulation fiduciaire (en France 117 %). Le budget, de 55 milliards en 1950, reste modeste par rapport à la population et surtout aux besoins d'équipement. Il n'a pas cessé d'être équilibré (grâce au faible montant de la dette publique, au revenu des douanes et des exploitations industrielles de l'État) ; ce qui permet de financer une partie de l'équipement, 7 milliards, avec les recettes budgétaires ordinaires. Le reste des 26 milliards d'investissements prévus (19 1/2 pour l'équipement économique et 6 1/2 pour l'équipement social) est couvert par le fonds français de modernisation et d'équipement (14 milliards) et par l'emprunt. Un scrupuleux souci de l'équilibre budgétaire, la crainte d'inflation a même empêché l'utilisation en 1949 de la totalité des allocations Marshall, faute de crédits budgétaires en francs pour l'administration, de facilités de financement pour les entreprises privées.

(1) La reprise du tourisme pourra améliorer la balance des comptes. Avant guerre une moyenne de quarante mille touristes venaient chaque année (cinquante-trois mille en 1933). Mais cela pose le problème de l'équipement hôtelier et de son financement. En 1949, vingt-quatre mille touristes sont venus au Maroc.

Le rythme d'investissement privé se maintient autour de 1.500 millions de francs par mois (dirigés surtout vers les sociétés industrielles). Le Gouvernement « place au premier plan le problème des investissements de capitaux ». De l'ampleur de ces investissements à long terme dépend l'élargissement nécessaire des bases de l'économie marocaine.

CONCLUSION

Le Protectorat français ne date que de trente-cinq ans, coupés par deux guerres mondiales ; et la pacification totale remonte à peine à quinze ans. L'œuvre accomplie paraît immense lorsqu'on se reporte à l'état du Maroc en 1912. Nous l'avons rapidement indiquée : pacification et unification du pays, action sociale et culturelle, création de l'équipement moderne, développement agricole, mise en valeur du sous-sol, etc. ; tout cela se traduisant par une montée démographique extraordinaire : la population ayant plus que doublé en trente ans.

Cette rapidité même de transformation suffirait à poser de nombreux problèmes. A beaucoup d'égards le Maroc se trouve dans la situation des pays européens au siècle dernier : poussée d'industrialisation, poussée du nationalisme, naissance d'un prolétariat...

Mais l'Indigène sort d'une longue misère et pour lui cet état marque une amélioration de condition.

Pendant le niveau de vie reste bas, bien qu'il apparaisse supérieur à celui du reste de l'Afrique du Nord et en amélioration constante. En outre chaque année près de 200.000 habitants nouveaux doivent être nourris, scolarisés. La production agricole, fondamentale, est encore en retard, irrégulière ; sa modernisation débute ; la production industrielle naissante doit compléter son équipement, affirmer ses bases. Les facteurs sociaux, financiers, imposent

d'accroître la production, la diversifier, abaisser le prix de revient. Pour cela il est nécessaire de voir grand, d'instaurer une technocratie hardie.

Les prévisions pour importantes qu'elles fussent ont toujours été dépassées par la réalité. Le récent plan d'équipement à long terme semble compter avec le dynamisme du pays et de l'époque.

Problèmes économiques et, indissolublement liés, problèmes sociaux. Certes les préoccupations sociales sont de plus en plus nettes mais l'œuvre sociale est la plus délicate et pose le problème de la juxtaposition des deux Maroc.

On loue, touristiquement, les contrastes des « barrages géants » et du « port trépidant » à côté des ruelles tortueuses des médinas ou des nouallas du bled. Ce sont les signes de deux civilisations dont on peut se demander comment se fera la fusion. Parce que, dès le début du Protectorat, s'affirma la volonté de sauvegarder les mœurs, les institutions, les coutumes du Maroc, faut-il continuer à entretenir les anachronismes ? Le Protectorat transformant l'économie, introduisant la vie moderne ne peut pas ne pas toucher aux institutions sous peine d'arriver à une distorsion de plus en plus grande, catastrophique. Il est impossible de vouloir faire passer le fellah « révolutionnairement » de l'araire au tracteur tout en « traditionnellement » lui conservant les mêmes attitudes devant la vie. Il faut un gros effort, et pas seulement technique, pour faciliter les passages, harmoniser les évolutions. Le passage de l'artisanat à la grande industrie, cette révolution économique réalisée dans les autres sociétés en plusieurs siècles, s'accomplit ici en quelques années. Elle ne peut s'effectuer sans crise sociale. A une nouvelle société, jeune, à la recherche d'un nouvel équilibre, il faut fournir idéals et cadres sous peine de la voir, dans

l'état de disponibilité où elle se trouve, suivre n'importe quel mot d'ordre.

Cette œuvre d'adaptation sociale est d'autant plus nécessaire que des forces politiques diverses travaillent le pays. Là aussi il est évident que l'œuvre du Protectorat français forme un tout dont on ne peut rejeter les parties embarrassantes. Il faut se résigner, agissant sur le corps à modifier l'esprit : si le Maroc économiquement, socialement n'est plus celui d'autrefois, le Marocain non plus. La France a fait l'unité du pays, a créé en quelque sorte sa dynastie. C'est elle qui a fait naître, inéluctablement le nationalisme marocain.

Par ailleurs, le sentiment de vacuité ressenti par certains intellectuels, la disponibilité des masses arrachées à leur genre de vie traditionnel et soumises à des appels multiples, sont autant de raisons de réveil religieux. Le retour à la religion de nombreux jeunes Musulmans, le désir, dans ce tourbillon de transformations qui les emporte, de trouver un point fixe à quoi se raccrocher, font que l'évolution du Maroc doit être envisagée dans l'évolution politique générale des pays arabes. De nombreux esprits regardent vers le Caire. Et non point tant pour ce qu'ils y trouvent que par soif d'absolu. Au delà des questions économiques, de l'homme matériel, il y a pour le Maroc un problème de civilisation. Peut-être le développement massif, amorcé, de l'instruction publique permettra-t-il de le résoudre. Mais sans crises ? Et dans quelle mesure cette culture pourra-t-elle mordre dans une société théocratique, très marquée par l'Islam ? Cette société pourra-t-elle « étirer ses liens orientaux vers une destinée occidentale » ?

Le problème marocain ne réside pas seulement au Maroc et dans le Moyen-Orient, mais aussi à

Paris. Ainsi, nécessité de tenir compte, à la fois, des impératifs de la politique française, des facteurs religieux et politiques propres à l'ensemble de l'Islam, et des données sociologiques spécifiquement marocaines.

Nous retrouvons là l'éternel débat marocain, cette lutte d'influences occidentales et orientales qui fait le fond de son histoire : Terre d'Islam recevant de l'Est ses directives spirituelles, mais tournée vers l'Ouest, dirigée et équipée par la France, intégrée au monde occidental. Ses richesses minières et hydrauliques, sa situation au carrefour des grandes routes intercontinentales, son dynamisme démographique, sa vocation occidentale et sa civilisation musulmane, tout tend à faire du Maroc de demain un pays d'importance mondiale.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Bibliographie d'ensemble* dans : A. BERNARD, *L'Afrique septentrionale* (Géog. Univ., t. XI, 1937), et surtout dans DESPOIS, *L'Afrique du Nord*, P. U. F., 1949, complété par J. RICHE, *Bibliographie marocaine*.
- Bibliographie historique critique* dans : JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 1931.
- Généralités et Géographie* : CÉLÉRIER, *Le Maroc*, 1948 ; JOLY, FARDEL et AYACHE, *Géographie du Maroc*, 1949 ; COINDREAU et C. PENZ, *Le Maroc*, 1949 ; G. CHOUBERT et J. MARÇAIS, *La Géologie marocaine*. Cf. mises au point in *Annales de Géographie, Revue de Géographie marocaine*, etc.
- Histoire* : TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. I, 1949 (jusqu'aux Almohades avec bibliographie) ; THOUVENOT, *Le Maroc à l'époque romaine* (*Inf. Hist.*, 1949, nos 4 et 5) ; MARÇAIS, *La Berberie musulmane et l'Orient au Moyen Âge*, 1946 ; BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 1949 ; M. LOMBARD, *L'Or musulman du VII^e au XI^e siècle*, in *Ar. Econ. Soc. et Civ.*, 1947 ; *Mélanges d'études luso-marocaines*, 1945 ; C. PENZ, *Les Captifs français au Maroc au XVII^e siècle*, 1945.
- Problèmes administratifs et sociaux* : RIVIÈRE, *Traité de droit marocain*, 1948 ; BRÉMARD, *L'Organisation régionale du Maroc*, 1949 ; *Bulletin économique et social du Maroc (passim)* ; CHEVALLIER, *Le Problème démographique nord-africain*, P. U. F., 1947 ; *Dénombrement général de la population de la zone française de l'empire chérifien* (1947) ; cf. *Population*, etc., *passim*.
- Questions économiques* : E. MIÈGE, *L'Orientation de l'agriculture marocaine*, 1945 ; Id., *Le Maroc peut-il nourrir sa population*, 1949 ; *Programme d'équipement à long terme (Goul. chérif., 1949)* ; *Tableaux de statistique graphique marocaine*, 1948 ; *La Conjoncture économique marocaine* ; JOLY, *Casablanca in Cahiers d'outre-mer*, 1948 ; Y. BARENNE, *La Modernisation rurale du Maroc*, 1948 ; CLARIOND, *Mines et problèmes miniers marocains* (*Bul. Ec. et Soc.*, 1946) ; cf. *Marchés coloniaux* (*Bulletin d'Information du Maroc*), *passim*, etc.

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|--|-------|
| CHAPITRE PREMIER. — Le pays | 5 |
| — II. — Le passé du Maroc | 18 |
| — III. — L'organisation administrative | 46 |
| — IV. — La population | 52 |
| — V. — Les structures économiques | 66 |
| — VI. — La production agricole | 86 |
| — VII. — La production minière | 97 |
| — VIII. — La production industrielle | 108 |
| — IX. — Le commerce extérieur | 113 |
| CONCLUSION | 119 |

| | | | |
|--|--|--|---|
| 106. Médecine du travail | 210. L'intelligence. | 252. La douleur. | 298. Hist. de l'armée. |
| 107. Les étapes de la langue française. | 211. Jeanne d'Aro. | 253. L'existentialisme. | 299. La découverte des mers. |
| 108. La numismatique antique. | 212. Géographie agricole du monde. | 254. Hist. du scoutisme. | 300. Le marxisme. |
| 109. Les aviens. | 213. Le peuple des termites. | 255. Hist. de l'Alsace. | 301. Hist. de l'armement. |
| 170. La philos. française | 214. Les stations de radiodiffusion. | 256. La graphologie. | 302. La psychotechnique. |
| 171. Les climats et l'organisme humain. | 215. La sélect. animale. | 257. Hist. de la police. | 303. La question arabe. |
| 172. Étapes de l'aviation | 218. Les orig. de Rome. | 258. Cuir et peaux. | 304. Hist. des doctrines politiques en France. |
| 173. Les alliages métalliques. | 217. Séismes et volcans. | 259. Poudres et explosifs | 305. Le riz. |
| 174. La photographie et ses applications. | 218. La psychologie appliquée. | 260. Histoire des postes depuis la Révolution. | 306. Psychologie militaire. |
| 175. L'électron et son utilisation industrielle | 219. La sélection végétale. | 261. Le chaleur. | 307. Hist. diplomatique. |
| 176. Les noms de lieux. | 220. Le secret des coulures. | 262. Hist. de la Corse. | 308. Histoire de la Chine moderne. |
| 177. Histoire du ballet. | 221. Psychoses et névroses. | 263. Le piano. | 309. Histoire de la mise en scène. |
| 178. Les régimes alimentaires. | 222. Hist. de l'Autriche. | 264. Le verre. | 310. Hist. de l'éducation |
| 179. L'économie de l'U. R. S. S. | 223. L'économie des États-Unis. | 265. La seconde guerre mondiale. | 311. La mécanique ondulatoire. |
| 180. Histoire du syndicalisme français. | 224. Les grandes migrations. | 266. L'eau. | 312. Les plastiques. |
| 181. Le moteur vivant. | 225. Les étapes de la logique. | 267. Instruments à vent. | 313. Géologie botanique. |
| 182. Les grands problèmes de l'économie contemporaine. | 226. Les pays légendaires. | 268. Histoire de la Franche-Comté. | 314. Les Gallo-romains. |
| 183. Hist. de l'U. R. S. S. | 227. La littér. grecque. | 269. Les origines de la bourgeoisie. | 315. Le capitalisme. |
| 184. La physique de la vie | 228. Hist. du Dauphiné. | 270. Vie et mort des mots. | 316. Les moteurs. |
| 185. Civilisations ancien. du Proche-Orient. | 229. Les eaux minérales et l'organisme humain. | 271. Origine des animaux domestiques. | 317. L'énergie atomique |
| 186. Histoire de l'Allemagne. | 230. Le soleil et son rayonnement. | 272. Les instruments du quatuor. | 318. La Tunisie. |
| 187. L'urbanisme. | 231. La vie dans la Grèce classique. | 273. Histoire du timbre-poste. | 319. Hist. de la Belgique |
| 188. La psycho-physiologie humaine. | 232. Hist. du Canada. | 274. La publicité. | 320. Les impérialismes antiques. |
| 189. L'anal. chimique. | 233. La vie dans les eaux douces. | 275. Hist. de l'Espagne. | 321. La chasse en montagne, au marais et en mer. |
| 190. Les Jacobins. | 234. Les corps gras. | 276. L'orgue. | 322. Les sentiments. |
| 191. L'économie française dans le monde. | 235. Les noms de personnes. | 277. Physiologie et caractère. | 323. Les phénomènes vibratoires. |
| 192. La chasse en plaine et au bois. | 236. La mort. | 278. L'opéra et l'opéra-comique. | 324. Langue et littérature d'oc. |
| 193. Le charbon. | 237. Fruits colonaux. | 279. La civilisation de 1960. | 325. Les sports de la montagne. |
| 194. Le sang. | 238. L'éduc. physique. | 280. La cellule photo-électrique. | 326. La première guerre mondiale. |
| 195. Le droit romain. | 239. L'industrie du gaz. | 281. La statistique. | 327. La littérature latine. |
| 196. Techn. de la danse. | 240. Catalyse et catalyseurs. | 282. Histoire de la Grande-Bretagne. | 328. L'économie de l'Europe centrale germanique. |
| 197. Géographie sociale du monde. | 241. Histoire des noirs d'Afrique. | 283. L'économie de l'Europe centrale germanique. | 329. L'économie de l'Europe centrale slave et danubienne. |
| 198. Histoire du calcul. | 242. La vie rurale en France. | 284. La grande industrie chimique minérale. | 330. L'économie plurielle. |
| 199. Les pêches maritimes. | 243. Electricité, magnétisme. | 285. L'inconscient. | 331. La vie et la mort des étalles. |
| 200. Histoire des postes jusqu'à la révolution. | 244. Les mesures physiques. | 286. Histoire de l'Italie. | 332. Le clavecin. |
| 201. Genèse de la flore terrestre. | 245. Médicaments et médicaments. | 287. La physiologie végétale. | 333. Histoire du Poitou. |
| 202. Les singes anthropoïdes. | 246. Géographie industrielle du monde. | 288. Le chant choral. | 334. Physiologie de la conscience. |
| 203. Le calendrier. | 247. L'Égypte ancienne. | 289. Les régimes politiques. | 335. Hist. du Commonwealth britannique. |
| 204. Les procédés modernes de construction | 248. Hist. de la Russie des origines à 1917. | 290. La littérature russe. | 336. Les télécommunications. |
| 205. La chaleur animale | 249. Le chauffage des habitations. | 291. Matière, électricité, énergie. | 337. Le bison. |
| 206. Hist. des Gaulois. | 250. La philos. antique. | 292. Babylone. | 338. Histoire du sport. |
| 207. La chimie générale. | 251. Le téléphone. | 293. Le son. | |
| 208. Les vins de France. | | 294. La sécurité sociale. | |
| 209. La papauté contemporaine. | | 295. La Révolution de 1848. | |
| | | 296. La littér. chinoise. | |
| | | 297. Le crime. | |

Que sais-je ?

Collection dirigée par Paul Angoulvent

Catalogue général de la collection (suite)

- | | | |
|--|--|--|
| 338. Histoire des ordres religieux. | 373. Le phosphore et la vie. | 408. Hist. du droit privé. |
| 339. Le sel. | 374. La viande. | 409. La fin des empires coloniaux. |
| 340. Carthage. | 375. Hist. de la Flandre et de l'Artois. | 410. L'électricité cérébrale. |
| 341. Les classes sociales | 376. La marine marchande. | 411. Les navires. |
| 342. Histoire de la marine française. | 377. Le lait et l'industrie laitière. | 412. La mélodie et le lied |
| 343. L'économie mondiale | 378. L'analyse mathématique. | 413. La magie. |
| 344. Odeurs et parfums. | 379. La sélection des cadres. | 414. La presse dans le monde. |
| 345. La Renaissance. | 380. La caractérologie. | 415. Les finances publiques. |
| 346. L'éclairage. | 381. Le radar. | 416. Les coquillages comestibles. |
| 347. Le siècle de Périclès | 382. Le bois. | 417. Le sucre. |
| 348. Le pilotage des avions. | 383. Les planètes. | 418. Calcul vectoriel et calcul tensoriel. |
| 349. Le travail ouvrier. | 384. Les fourrures. | 419. Psychologie des animaux. |
| 350. La mémoire. | 385. L'acoustique appliquée. | 420. Géographie agricole de la France. |
| 351. Entre la guerre et la paix. | 386. Les doctrines économiques. | 421. Les étapes de la physique. |
| 352. La génétique des sols. | 387. Le socialisme. | 422. Troubadours et cours d'amour. |
| 353. La volonté. | 388. Les Mormons. | 423. Hist. de la sociologie |
| 354. Le destin de l'agriculture française. | 389. L'état gazeux. | 424. Hist. de la Guyenne |
| 355. L'Islam. | 390. La fécondation. | 425. Psychologie des mouvements sociaux. |
| 356. Le syndicalisme dans le monde. | 391. Histoire des Universités. | 428. Louis XIV. |
| 357. L'économie de l'Amérique latine. | 392. Physiologie de la langue française. | 427. Histoire du Protestantisme. |
| 358. La sculpture en Europe. | 393. Hist. de l'enseignement en France. | 428. L'Union française. |
| 359. Les transports aériens | 394. Hist. de l'Irlande. | 429. Hist. de la Résistance. |
| 360. Le cheval. | 395. Le personnalisme. | 430. Le vide. |
| 361. Histoire de l'Amérique latine. | 396. L'économie européenne. | 431. La mer, source d'énergie. |
| 362. Le matériel volant. | 397. L'astronautique. | 432. Le surréalisme. |
| 363. La dialectique. | 398. Hist. de l'Indochine | 433. La condition ouvrière en France. |
| 364. La propulsion des avions. | 399. La biologie des sols. | 434. Les diastases. |
| 365. Histoire du Catholicisme. | 400. Hist. de l'Algérie. | 435. Technique de la peinture. |
| 366. La République argentine. | 401. La géométrie contemporaine. | 436. La grande industrie chimique organique. |
| 367. Calcul mécanique. | 402. Goudron de houille. | 437. L'électrochimie. |
| 368. Histoire du journalisme. | 403. L'économie du Commonwealth. | 438. Vagues, marées, courants marins. |
| 369. Psychologie de l'enfant. | 404. Industries et commerce du bois. | 439. Le Maroc. |
| 370. La police scientifique. | 405. Histoire des missions françaises. | 440. La bière et la brasserie. |
| 371. Le niveau de vie en France. | 406. Les placements. | |
| 372. La pomme de terre. | 407. La littérature américaine. | |

کتابخانه
مجلس شورای اسلامی